Distribution limitée IOC/IODE-XXVII/2rev

Ostende, le 23 février 2023

Original : Anglais

**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE**

**(de l'UNESCO)**

**Vingt-septième session du Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XXVII)**

**22-24 mars 2023**

**Document d'action (v2)**

**Ce document a été préparé en anglais et traduit automatiquement en français, espagnol et russe. Nous nous excusons pour toute erreur de traduction**

Ce document sera le principal document de travail de la 27ème Session du Comité de la COI sur l'IODE. Il comprend (i) le projet de texte d'introduction qui sera utilisé pour le rapport sommaire de la réunion ; (ii) (en jaune) les actions proposées demandées au Comité.

Les participants à la session sont priés de lire attentivement ce document ainsi que les autres documents de travail.

Les propositions de recommandations et les p de résolutions sont également inclus dans ce document.

Des informations complètes et des documents de travail sont disponibles sur https://www.oceanexpert.org/event/3615.

Pour faciliter la consultation, les paragraphes ont été numérotés. Les participants sont invités à se référer aux numéros des paragraphes lorsqu'ils soumettent des commentaires, des suggestions ou des questions avant ou pendant la session IODE-XXVII.

**PROVISIONAL LIST OF DECISIONS AND RECOMMENDATIONS**

* [Recommandation IODE-XXVII.3.3.1.3](#rec3313) (Projet d'archivage des données sur la salinité de surface de la mer sous-marine (GOSUD))
* [Recommandation IODE-XXVII.6.2](#rec62) (Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2023-2029))
* [Recommandation IODE-XXVII.6.4](#rec64) (Politique des données et conditions d'utilisation de la COI (2023))
* [Recommandation IODE-XXVII.8.4](#rec84) (Plan de travail et budget de l'IODE 2023-2024)

**Table des matières**

[1. OUVERTURE 5](#_Toc128663894)

[2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES 5](#_Toc128663895)

[2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 5](#_Toc128663896)

[2.2 DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR 5](#_Toc128663897)

[2.3 ORDRE DU JOUR DE LA SESSION ET DOCUMENTATION FOURNIE 5](#_Toc128663898)

[2.4 ETABLISSEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA SESSION 6](#_Toc128663899)

[2.5 ARRANGEMENTS TECHNIQUES 6](#_Toc128663900)

[3. RAPPORT SUR LA DERNIÈRE PÉRIODE INTER-SESSION (2021-2022) 7](#_Toc128663901)

[3.1 RAPPORT D'AVANCEMENT DU PLAN DE TRAVAIL IODE-XXVI (FICHE D'ACTION IODE-XXVI) 7](#_Toc128663902)

[3.1.1 Résultats de l'IOC-31 8](#_Toc128663903)

[3.2 ÉTAT DU RÉSEAU IODE 12](#_Toc128663904)

[3.2.1 Nouveaux CNDO, UDA, UIA etCNDO, UDA et UIA accrédités 12](#_Toc128663905)

[3.2.2 Résumé des rapports des CNDOs, UDAs et UIAs 14](#_Toc128663906)

[3.2.3 Examen de l'état de santé des CNDOs au sein du réseau IODE 16](#_Toc128663907)

[3.2.4 Actions possibles pour étendre davantage le réseau 17](#_Toc128663908)

[3.3 RAPORTS D’AVANCEMENT DES PROJETS DE L’IODE 18](#_Toc128663909)

[3.3.1 Projets mondiaux 18](#_Toc128663910)

[3.3.2 Activités régionales 31](#_Toc128663911)

[3.3.3 Éléments structurels du programme IODE 33](#_Toc128663912)

[3.3.4 Règles de procédures des projets IODE 34](#_Toc128663913)

[3.4 IMPLÉMENTION DE L’IODE QUALITY MANAGEMENT FRAMEWORK (QMF) 35](#_Toc128663914)

[3.4.1 Accréditation des centres de données/centres d'information : statut et voie à suivre 35](#_Toc128663915)

[3.4.2 Évaluation des performances des projets et des activités de l'IODE : état d'avancement et voie à suivre 36](#_Toc128663916)

[3.5 RAPPORTS D’AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉ COMMUNES AVEC LES AUTRES PROGRAMMES DE LA COI ET AVEC D’AUTRES PARTENAIRES 36](#_Toc128663917)

[3.5.1 Programmes mondiaux de la COI 36](#_Toc128663918)

[3.5.2 Programmes régionaux de la COI (sous-commissions et comités régionaux) 40](#_Toc128663919)

[3.5.3 APRÈS JCOMM : JCB 41](#_Toc128663920)

[3.5.4 Participation aux projets de la Commission européenne 41](#_Toc128663921)

[3.5.5 Système de Données Mondiales (WDS) de l'ICSU 42](#_Toc128663922)

[3.5.6 Résumés des Sciences Aquatiques et des Pêches (ASFA) 42](#_Toc128663923)

[3.5.7 Coopération avec l'Association Internationale des Bibliothèques et Centres d'Information sur les Sciences Aquatiques et Marines (IAMSLIC) 43](#_Toc128663924)

[3.5.8 Coopération de l'IODE à la Décennie de l'Océan 43](#_Toc128663925)

[3.6 RESULTATS DE LA “INTERNATIONAL OCEAN DATA CONFERENCE - THE DATA WE NEED FOR THE OCEAN WE WANT” 2022 ET 2023 43](#_Toc128663926)

[3.6.1 Conférence Internationale sur les Données Océaniques 2022 - Les Données dont nous avons Besoin pour l'Océan que nous Voulons ". 43](#_Toc128663927)

[3.6.2 Conférence Internationale sur les Données Océaniques 2023 - Les Données dont nous avons Besoin pour l'Océan que nous Voulons ". 45](#_Toc128663928)

[4. DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE L'IODE 45](#_Toc128663929)

[4.1 CONTRIBUTIONS DE L'IODE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE LA COI 45](#_Toc128663930)

[4.1.1 Projet OceanTeacher Global Academy : Phase 2 45](#_Toc128663931)

[4.1.2 Activités de CD dans d'autres projets IODE 46](#_Toc128663932)

[4.1.3 Autres contributions potentielles de l'IODE à la stratégie de la CD 47](#_Toc128663933)

[4.1.4 Rapports sur les ODINs 48](#_Toc128663934)

[5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DE L'IODE 49](#_Toc128663935)

[5.1 REFONTE DU SITE WEB DE L’IODE 49](#_Toc128663936)

[6. L'AVENIR DE L'IODE 49](#_Toc128663937)

[6.1 CONTRIBUTION DE L’IODE À LA DÉCENNIE DES OCÉANS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 49](#_Toc128663938)

[6.1.1 L'IWG-SODIS 49](#_Toc128663939)

[6.1.2 Création du Bureau de Coordination de la Décennie (DCO) pour les Données Océaniques 50](#_Toc128663940)

[6.1.3 Soumission et participation aux actions de la Décennie de l'Océan par l'IODE 52](#_Toc128663941)

[6.1.4. Autres domaines de coopération avec la Décennie de l'Océan 53](#_Toc128663942)

[6.2 RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET INFORMATIONS OCÉANOGRAPHIQUES (2022-2026) 54](#_Toc128663943)

[6.3 ÉTABLISSEMENT D’UN CENTRE DE PARTENARIAT IODE POUR L’ODIS 56](#_Toc128663944)

[6.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D’ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES 56](#_Toc128663945)

[6.5 LE SYSTÈME DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANIQUES (ODIS) DE LA COI - PROGRÈS ET VOIE À SUIVRE 61](#_Toc128663946)

[6.6 RENOUVELLEMENT DU MOU ENTRE VLIZ ET LA COI POUR LE BUREAU DE PROJET DE LA COI POUR L’IODE 62](#_Toc128663947)

[7. INTRODUCTION AU PLAN DE TRAVAIL ET AU BUDGET (RESSOURCES FINANCIÈRES 2023-2025) 62](#_Toc128663948)

[7.1 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME ORDINAIRE DE L'UNESCO RESTANT POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 62](#_Toc128663949)

[7.2 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME ORDINAIRE DE L'UNESCO ATTENDUES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2024-2025 62](#_Toc128663950)

[7.3 RESSOURCES HUMAINES DE L'IODE (ACTUELLES ET REQUISES) 63](#_Toc128663951)

[7.3.1 Programme Ordinaire de l'UNESCO, contribution du personnel du gouvernement de la Flandre et personnel de projet extrabudgétaire 63](#_Toc128663952)

[7.3.2 Stages et détachements 64](#_Toc128663953)

[7.4 RESSOURCES FINANCIÈRES EXTRA-BUDGÉTAIRES CONFIRMÉES 65](#_Toc128663954)

[7.4.1 Gouvernement de la Flandre (VLIZ) 65](#_Toc128663955)

[7.4.2. Autres 65](#_Toc128663956)

[7.5 AUTRES OPPORTUNITÉS DE RESSOURCES POUR 2023-2025 66](#_Toc128663957)

[8. PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL POUR LA PROCHAINE PÉRIODE INTERSESSION (2023-2025) 66](#_Toc128663958)

[8.1 PROJETS EN COURS 66](#_Toc128663959)

[8.2 NOUVELLES INITIATIVES 66](#_Toc128663960)

[8.3 OPPORTUNITÉS DE PROMOTION DE L'IODE 2023-2025 67](#_Toc128663961)

[8.4 PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2023-2024 67](#_Toc128663962)

[9. TOUTE AUTRE QUESTION 67](#_Toc128663963)

[10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (IODE-XXVIII, 2025) 67](#_Toc128663964)

[11. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS 67](#_Toc128663965)

[12. PRIX D'ACCOMPLISSEMENT DE L'IODE 2023 68](#_Toc128663966)

[13. ADOPTION DES DÉCISIONS ET DES RECOMMANDATIONS 69](#_Toc128663967)

[14. ADOPTION DU RAPPORT DE SYNTHÈSE 69](#_Toc128663968)

[15. FERMETURE 69](#_Toc128663969)

# 1. OUVERTURE

1. La session a été ouverte par les coprésidents de l'IODE, **le Dr Sergey Belov** et **M. Taco de Bruin**. Ils ont souhaité la bienvenue aux participants à la vingt-septième session du Comité de l’IODE.
2. Dans leur discours d'ouverture, les coprésidents ont brièvement résumé les résultats de la Conférence internationale sur les données océanographiques 2023 – « Les Données dont nous avons Besoin pour l'Océan que nous Voulons », qui s'est tenue juste avant la session du Comité (20-21 mars 2023).

Dans son discours d'ouverture, le Dr Vladimir Ryabinin, Secrétaire exécutif de la COI .... [à ajouter après la présentation]

# 2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

## 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Le Comité a été invité par le Secrétaire Technique, **M. Peter Pissierssens**, à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire (document IOC/IODE-XXVII/1 prov[.](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27674)) disponible sur le site web à l'adresse <https://oceanexpert.org/event/3615>. Le Comité a été prié de noter que tous les documents de travail ont été mis à disposition uniquement en tant que documents en ligne. Tous les nouveaux points ou questions proposés par la réunion ont été notés ici et discutés soit sous le point de l'ordre du jour correspondant, soit sous le point 9 de l'ordre du jour.
2. Proposé : **Le comité a adopté** l'ordre du jour.

## 2.2 DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR

1. **M. Pissierssens a** invité le Comité à élire un rapporteur pour la session. Il a été rappelé que lors des quatre dernières sessions, le Secrétariat a été chargé de faire un rapport sur la réunion et qu'aucun rapporteur n'a été utilisé.
2. Proposé **: Le comité**, compte tenu de la taille limitée de la plupart des délégations, a **décidé de ne pas désigner de rapporteur** et a **chargé** le secrétariat et les coprésidents d'établir le rapport de la réunion.

## 2.3 ORDRE DU JOUR DE LA SESSION ET DOCUMENTATION FOURNIE

1. **M. Pissierssens a** invité à examiner et à adopter l’ordre du jour ([**document IOC/IODE-XXVII/1 Add. Prov.**](https://oceanexpert.org/downloadFile/52413)) disponible sur le site web le il a informé le Comité que les séances plénières se tiendraient le mercredi 22 mars et le jeudi 23 mars, commençant à 09h30 jusqu'à 11h00 suivi d'une pause de 30 min. puis entre 11h30 et 13h00. La session de l'après-midi débuterait à 14h30 jusqu'à 16h00 suivie d'une pause de 30 min. et se poursuivrait ensuite jusqu'à 18h00. Le vendredi, il était prévu de terminer la session à 13h00.
2. Le Secrétaire technique de l'IODE a ensuite passé en revue les dispositions prises pour la Session et présenté la liste des documents disponibles en ligne sur <https://oceanexpert.org/event/3615>. Il a noté que le principal document de travail de la Session serait le Document d'Action, **document IOC/IODE-XXVI/2** (le présent document).
3. Il a rappelé au Comité que cette Session ne disposait que de 2 jours pour traiter de la substance de la réunion tandis que la matinée du troisième jour serait utilisée pour adopter formellement les décisions et les recommandations. Par conséquent, il n'y aura pas de temps pour des introductions approfondies des points de l'ordre du jour et les participants sont priés de lire attentivement le document d'action et les documents de travail en préparation de la session.
4. Tous les projets de Recommandations et de Décisions ont été inclus dans le Document d'Action et seront brièvement examinés pendant le point de l'ordre du jour concerné pour une adoption finale pendant le dernier jour de la Session.
5. Proposé **: Le Comité a adopté** l’ordre du jour de la Session

## 2.4 ETABLISSEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA SESSION

1. Le Secrétaire Technique, **M. Peter Pissierssens**, a informé le Comité que des groupes de travail de session pourraient être créés pour traiter des questions spécifiques qui ne peuvent pas être discutées longuement pendant la plénière. Les groupes suggérés sont les suivants:

a. Groupe de travail de session sur le plan de travail et le budget

b. Groupe de travail de session sur l'avenir de l'IODE

1. Le Secrétaire Technique rappelle au Comité que les participants ont été invités (par courriel) à identifier le besoin de groupes de travail supplémentaires pour la session, et ce par courriel et avant la session. Il a informé le Comité des suggestions reçues.
2. Il rappelle au Comité que chaque groupe de travail de session doit nommer un président qui rendra compte au Comité au moment où le point de l'ordre du jour concerné sera discuté en séance plénière. Dans des circonstances exceptionnelles, le Comité peut décider de réorganiser le calendrier pour tenir compte d'un groupe de travail de session.
3. Les réunions des groupes de travail de session pourraient se tenir le mercredi et le jeudi à l'heure du déjeuner.

## 2.5 ARRANGEMENTS TECHNIQUES

1. Le Secrétaire Technique, **M. Peter Pissierssens**, a informé le Comité sur les salles qui seront utilisées pour les groupes de travail de session. Le Secrétaire Technique a informé le Comité que le déjeuner était disponible (autofinancé) à la cafétéria de l'UNESCO à la 7ème étage ou à l'extérieur des locaux de l'UNESCO mais a rappelé au Comité que pour la pause déjeuner ne serait prévue qu'une heure et demie.

# 3. RAPPORT SUR LA DERNIÈRE PÉRIODE INTER-SESSION (2021-2022)

## 3.1 RAPPORT D'AVANCEMENT DU PLAN DE TRAVAIL IODE-XXVI (FICHE D'ACTION IODE-XXVI)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed,** consultant IODE. Il a rappelé que le Groupe de gestion de l'IODE, lors de sa réunion tenue en ligne les 21 et 22 mars 2022, avait examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail, des décisions et des recommandations de l'IODE-XXVI, et avait composé un premier projet de plan de travail et de budget proposé qui sera examiné par l'IODE-XXVII. Le rapport de la réunion du groupe de gestion de l'IODE des 21 et 22 mars 2022 est disponible avec référence [IOC/IODE-MG-2022/3](https://oceanexpert.org/document/30181). La fiche d'action mise à jour est disponible sur [https://iode.org/index.php?option=com\_content&view=article&id=652&Itemid=100198.](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=652&Itemid=100198)
2. Il a énuméré les actions qui n'ont pas été mises en œuvre :

*60 Le Comité a invité les CNDO/UDA/UIA qui ont besoin d'une formation en QMF à contacter Mme Claudia Delgado (OceanTeacher Global Academy) pour planifier ces cours dès que possible : AUCUN PROGRÈS SIGNALÉ*

*99/100 Le Comité a recommandé d'allouer des fonds dans le budget 2021 pour la mise à jour du site web de l'IODE, en tenant compte des recommandations de l'examen : des réunions ont eu lieu au sein du groupe de travail, mais en raison du manque de fonds, aucun progrès n'a été réalisé.*

*18 6 Le Comité, tout en notant la difficulté de créer de nouveaux postes réguliers au sein de la COI et les besoins similaires d'autres programmes au sein de la COI, anciens et nouveaux, a demandé au Secrétaire Exécutif de prendre en compte la viabilité à long terme du programme IODE lors de la préparation du plan de dotation en personnel de la COI pour le prochain exercice biennal : Aucune mesure a été prise par le Secrétaire Exécutif de la COI. Le MG a réitéré la demande du Comité de l’IODE au Secrétaire Exécutif de la COI.*

1. M. Reed a conclu que la plupart des points de la fiche d'action de l'IODE-XXVI ont été achevés pendant la période inter-session et a renvoyé les discussions sur les actions qui n'ont pas été achevées aux points relatifs de l'ordre du jour.
2. Proposé : **Le Comité a noté avec satisfaction** le niveau d'achèvement de la fiche d'action IODE-XXVI*.*
3. Décisions de l'IODE XXVI

1. [Décision IODE-XXVI.4.1.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D412) : Réseaux de données et d'informations océanographiques (ODIN) de l'IODE : Voir point 3.3 de l'ordre du jour

2. [Décision IODE-XXVI.6.1.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D612) : RÉVISION DU MANDAT DU CENTRE DE PARTENARIAT POUR LE PORTAIL DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES DE L'IODE : Voir point 6.3 de l'ordre du jour.

3. [Décision IODE-XXVI.6.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D62) : CONTRIBUTIONS DE L'IODE À LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA SCIENCE OCÉANIQUEAU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2021-2030) ET ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTER-SESSION DE L'IODE : Voir point 6.1 de l'ordre du jour.

4. [Décision IODE-XXVI.6.3 :](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D63) MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTER-SESSION POUR REVISER LE PLAN STRATEGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNEES ET DE L'INFORMATION OCEANOGRAPHIQUES : Voir point 6.2 de l'ordre du jour

5. [Décision IODE-XXVI.8.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D82) : ÉTABLISSEMENT DU PROJET AQUADOCS : Voir point 3.1 de l'ordre du jour

1. Recommandations de l'IODE-XXVI

1. [Recommandation IODE-XXVI/6.1.1](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#R611) : ÉTABLISSEMENT DU PROJET DE SYSTÈME D'INFORMATION ET DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI (ODIS) : achevée. Voir point 3.11 de l'ordre du jour

2. [Recommandation IODE-XXVI.6.4](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#R64) : RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES (2003, 2019) : achevée. Voir point 6.4 de l'ordre du jour

3. [Recommandation IODE-XXVI.6.5](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#R65) : LE BUREAU DE PROJETS UNESCO/COI POUR L'IODE À OOSTENDE, BELGIQUE : achevée. Voir point 6.5 de l'ordre du jour

4. [Recommandation IODE-XXVI. 8.3](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#R83) : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DE L'IODE POUR 2021-2022. Adopté par l'Assemblée de la COI (juin 2021)

1. Proposé : **Le Comité a noté avec satisfaction** l'avancement de la mise en œuvre des décisions et recommandations de l'IODE-XXVI*.*

### 3.1.1 Résultats de l'IOC-31

1. Cet point de l’ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. Il a informé le Comité qu'il a fait rapport sur la 26ème session du Comité IODE à la 31ème session de l'Assemblée de la COI en juin 2021. L'Assemblée a adopté la décision A-31/3.4.2 (Échange international des données et de l'information océanographiques).

**Échange international de données et d'informations océanographiques**

L'Assemblée,

**I – 2ème session de l'IODE, 20-23 avril 2021**

Ayant examiné le résumé du rapport exécutif de la 26meè session du Comité de la COI sur l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XXVI, 20-23 avril 2021) ([IOC/IODE-XXVI/3s](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000368027.locale%3Den)),

Approuvé le rapport de la 26meè session du Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques, y compris les recommandations et le plan de travail pour 2021-2022 qu'il contenait ;

Convient que le budget régulier pour ces activités sera identifié dans le cadre de la résolution sur les questions de gouvernance, de programmation et de budgétisation de la Commission (résolution A-31/2 du CIO) ;

**II - Mise en place de l’Établissement du Projet de Système d’Information**

**et de Données Océanographiques de la COI (ODIS)**Ayant examiné la proposition contenue dans le document IOC/A-31/3.4.2.Doc et le document IOC/IODE-XXVI/6.1.1,

Rappelant la décision IODE-XXIV.4 sur le système de données et d'information océanographiques,

Reconnaissant qu'une fraction importante du travail sur le système de données et d'informations océaniques a lieu en dehors de la COI et qu'il est nécessaire de collaborer avec ces communautés/systèmes afin de parvenir à une meilleure accessibilité, une utilisation sans restriction et une interopérabilité des données et des informations,

Reconnaissant également le rôle clé que les données distribuées et interopérables, les informations et les ressources de connaissances numérisées auront au cours de la Décennie des Nations Unies pour l'océanographie au service du développement durable,

Rappelant en outre que la COI a décidé que l'IODE travaillera avec les parties prenantes existantes, liées ou non à la COI, afin d'améliorer l'accessibilité et l'interopérabilité des données et informations existantes et de contribuer à la mise en place d'un système mondial de données et d'informations océanographiques, qui sera appelé Système de données et d'informations océanographiques de la COI, bénéficiant, dans la mesure du possible, de solutions établies, notamment les systèmes existants de l'IODE et d'autres,

Notant avec satisfaction que l'IODE a :

(i) établi le projet de catalogue des sources du système d'information et de données océanographiques de la COI (ODISCat) en 2019,

(ii) commencé la mise en œuvre du projet Ocean InfoHub en tant que projet triennal (2020-2023) financé par le gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique),

Décide d'établir le "Projet de la COI relatif au Système de données et d'informations océanographiques (ODIS)" avec le mandat tel que détaillé en Annexe 1, et le mandat du Groupe de Pilotage tel que détaillé en Annexe 2 de la présente décision ;

Invite tous les programmes de la COI, les organes subsidiaires régionaux de la COI et les organisations partenaires à collaborer en mobilisant leurs communautés de bénéficiant pour saisir des informations dans le système ODIS-Cat, et à participer aux projets OIH et ODIS.

Annexe 1 à la Déc. A-31/3.4.2

**Termes de référence pourl’Établissement du Projet de Système d’Information
et de Données Océanographiques de la COI (ODIS** Les objectifs de ce projet sont les suivants :

(i) développer le système de données et d'informations océanographiques (ODIS) de la COI en tant qu'environnement électronique où les utilisateurs peuvent découvrir des données, des produits de données, des services de données, des informations, des produits d'information et des services fournis par les États Membres, les projets et d'autres partenaires associés à la COI ;

(ii) travailler avec des partenaires, liés ou non à la COI, pour améliorer l'accessibilité et l'interopérabilité des données et informations existantes. Il contribuera à la mise en place d'un système mondial de données et d'informations sur les océans, qui sera désigné sous le nom de Système de données et d'informations sur les océans de la COI, en bénéficiant des solutions existantes dans la mesure du possible ;

(iii) commencer son développement en utilisant les "composants de l'écosystème" existants tels que, entre autres, le catalogue des sources ODIS (ODISCat), le projet Ocean InfoHub et tous les produits et services de données et d'information de l'IODE, et ajouter des composants au sein et en dehors du programme IODE au fur et à mesure que ceux-ci deviennent disponibles et interopérables avec l'écosystème ODIS.

Annexe 2 à la Déc. A-31/3.4.2

**Termes de référence du Groupe de Pilotage de l'IODE**

**pour le Système d'information et de données océanographiques (ODIS) de la COI**

Objectifs :

1. Proposer la vision, la stratégie, le plan de travail et le calendrier du projet ODIS ;
2. Donner des conseils sur les aspects techniques ;
3. Établir un forum des parties prenantes pour assurer la participation active des représentants des nœuds ODIS et des autres contributeurs ;
4. Rendre compte au COI et aux autres partenaires de l'avancement du projet ODIS ;
5. Fournir des conseils au chef de projet et au responsable technique du projet ;
6. Identifier les sources de financement pour poursuivre le développement de l'ODIS.

Composition : Le Groupe de Pilotage sera composé, entre autres, de :

* Représentants des programmes de la COI;
* Chef de projet ;
* Responsable technique du projet ;
* Experts invités ;
* Représentants des principaux groupes de parties prenantes (utilisateurs), y compris les organisations régionales/internationales ;
* Représentant du Secrétariat de l'IODE ;
* Représentant de l'Unité de coordination de la Décennie.

**III - Révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (2003, 2019)**

Ayant examiné les arrangements proposés dans le document IOC/A-31/3.4.2.Doc(2),

Rappelant la [résolution XXII-6](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000372654.locale%3Den) de la COI qui a établi la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques en 2003 et la [décision IOC-XXX/7.2.1(II)](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000372267.page%3D114) qui a modifié la clause 5 en 2019,

Notant que les organisations partenaires et sœurs modifient leurs politiques de données, ce qui peut servir de modèle pour la mise à jour de la politique de données de la COI,

Notant en outre que les principes de partage des données et d'octroi de licences sont de plus en plus reconnus et adoptés au niveau mondial, par exemple les principes FAIR et les licences Creative Commons,

Décide de créer le groupe de travail intersession de la COI sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (2003, 2019), dont le mandat figure à l'annexe 3 de la présente décision ;

Annexe 3 à la Déc. A-31/3.4.2

**Mandat du groupe de travail intersessionnel de la COI sur la révision**

**de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (IWG-DATAPOLICY)**

Objectifs : Ce groupe de travail va :

1. créer un inventaire des politiques de données internationales, nationales et organisationnelles existantes,
2. examiner et comparer les politiques de données internationales, nationales et organisationnelles existantes,
3. développer un glossaire avec des définitions claires (par exemple, ouvert vs gratuit et sans restrictions ; données vs métadonnées vs informations, options de licence),
4. étudier l'élargissement de la portée et du nom de la politique d'échange de données océanographiques de la COI,
5. recueillir les conseils d'organisations partenaires/sœurs et d'organisations reconnues de fournisseurs/gestionnaires de données,
6. organiser une large consultation sur la proposition de révision de la politique de la COI en matière de données océanographiques avec les États Membres, les programmes mondiaux et régionaux de la COI,
7. soumettre une politique révisée d'échange de données océanographiques de la COI à l'Assemblée de la COI lors de sa 32ème session en 2023.

Modalités : L'IWG-DATAPOLICY a pour objectif d’organiser au moins trois réunions (deuxième semestre 2021, premier semestre 2022). Le groupe peut se réunir en ligne, en face à face ou de manière mixte, selon le cas. Pour les réunions face à face, la participation sera autofinancée.

Composition : L'IWG-DATAPOLICY sera composé, entre autres, de :

* Président du groupe de travail (à désigner par le groupe)
* Experts invités des communautés mondiales de données et d'informations, y compris les agences de l'ONU
* Représentants des programmes et projets de la COI
* Secrétariat de la COI (y compris l'IODE)

**IV - Le Bureau des projets UNESCO/COI pour l'IODE**

Ayant examiné la proposition de renouvellement du protocole d'accord entre VLIZ et la COI concernant le Bureau des projets de la COI pour l'IODE, contenue dans le document IOC/A-31/3.4.2.Doc(3),

Rappelant :

1. La résolution XXII-7 de la COI ayant accepté l'offre du Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique) et de la ville d'Ostende afin d'accueillir le Bureau des projets IODE,
2. Résolution XXII-1 de la COI ayant adopté les Directives pour la création de bureaux décentralisés de la COI, publiées ultérieurement dans le document [IOC/INF-1193](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000182574.locale%3Den),

Notant avec appréciation :

1. les résultats positifs de l'examen du Bureau des projets de la COI pour l'IODE (2020 présenté dans le document IOC/A-31/3.4.2.Doc(3)),
2. que le Bureau de projet de la COI pour l'IODE a mis en œuvre avec succès ses objectifs :
	* le développement et l'hébergement réussis de produits/services de données/d'informations tels que des sites web et des bases de données,
	* le développement et l'hébergement réussis du système de formation OceanTeacher Global Academy,
	* la gestion continue d'un excellent centre international de réunions et de conférences,
3. le soutien financier considérable apporté par le Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique) à la COI en général et au Bureau des projets de la COI pour l'IODE en particulier, et l'excellent soutien en nature fourni par l'Institut Flamand de la Mer (VLIZ),
4. la complémentarité des activités menées au Bureau de projet et le soutien financier apporté par le Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique) par le biais des Fonds-en-dépôt UNESCO/Flandre pour le soutien des activités de l'UNESCO dans le domaine de la science (FUST),
5. la contribution du Bureau des projets de la COI pour l'IODE (en tant que secrétariat de l'IODE et centre de réunion et de formation) à la poursuite du développement des réseaux de données et d'information océanographiques dans les régions en développement,
6. la gestion efficace et effective du Bureau du projet et le professionnalisme de son personnel,

Exprimant¨sa profonde gratitude au Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique) et à l'Institut Flamand de la Mer (VLIZ) pour le soutien considérable apporté, tant sur le plan financier que par l'accueil du bureau du projet depuis avril 2005,

Invite le Gouvernement de la Flandre à continuer d'accueillir le Bureau des projets de la COI pour l'IODE ainsi que ses contributions et son soutien considérables, financiers et en nature ;

Accepte de

1. le maintien du Bureau des projets de la COI pour l'IODE ; et
2. le renouvellement du protocole d'accord entre l'UNESCO/COI et le Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique) par l'intermédiaire de l'Institut Flamand de la Mer (VLIZ) établissant´ le Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende, en Belgique.

## 3.2 ÉTAT DU RÉSEAU IODE

### 3.2.1 Nouveaux CNDO, UDA, UIA etCNDO, UDA et UIA accrédités

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed**, consultant IODE et président du SG-QMF (Cadre de gestion de la qualité)**, en** se référant à l'URL https://www.iode.org/datacentres. Il a rappelé que les objectifs du Cadre de gestion de la qualité de l'IODE sont les suivants : (i) fournir aux CNDO (Centres nationaux de données océanographiques) une stratégie globale, des conseils et une orientation afin d'établir des systèmes de gestion de la qualité organisationnelle pour la fourniture de données, de produits et de services océanographiques et connexes, (ii) initier et réviser les normes, les manuels et les guides existants en ce qui concerne l'inclusion de procédures et de pratiques de gestion de la qualité, et (iii) appliquer les activités de développement des capacités nécessaires pour assurer l'accréditation des CNDO selon des critères convenus afin d'amener tous les CNDO à un niveau minimum convenu.
2. Pendant l'intersession, trois demandes de (ré)accréditation ont été examinées et recommandées par le SG-QMF et les CNDO / UDA (unités de données associées) suivants ont reçu leur accréditation :
* Le  « South African Marine Information System » (MIMS) a reçu le statut d'unité de données associée accréditée de l'IODE.
* Le « Marine Institute », Irlande a été ré-accrédité et conserve le statut de Centre national de données océanographiques accrédité IODE.
* Le « Norwegian Marine Data Center » (NMD) a reçu le statut de centre national de données océanographiques accrédité par l'IODE.
1. En réponse à un courriel envoyé par le Secrétariat de l'IODE le 3 août 2022, douze CNDOs et UDAs ont exprimé leur intérêt pour l'accréditation mais n'ont pas encore pris de mesures.
2. M. Reed a noté que seuls 10 CNDOs et 2 UDAs étaient désormais accrédités par l'IODE, à savoir le CNDO Belgique-(BMDC), le CNDO Belgique/Flandre (VLIZ), le CNDO Chine (NMDIS), le CNDO France (SISMER), le CNDO République Islamique d'Iran (INCOD), le CNDO Irlande (Marine Institute), le CNDO Japon (JODC), le CNDO République de Corée (KODC), le CNDO Royaume-Uni (BODC), le CNDO Norvège (NMD), ‘’UDA Malaisie (INOS) et l’UDA Afrique du Sud (MIMS).
3. Au cours de la dernière intersession, 2 États Membres (Panama, Portugal) ont établi un CNDO, et 7 organisations ont envoyé des demandes d'UDA, dont une qui a également demandé une accréditation (South Africa MIMS). Une demande UIA (Unité d’Information Associée) a été reçue du SEAFDEC Aquaculture Department (SEAFDEC/AQD) (Philippines) en 2021 et a été approuvée, ce qui porte le nombre total d'UIA à 6.
4. IODE-XXVI avait invité (i) l'Estonie (Université de technologie de Tallinn) ; (ii) la Finlande (Institut météorologique finlandais) ; (iii) le Portugal (Instituto Hidrografico) ; et (iv) la Trinité-et-Tobago (Institute of Marine Affairs) à rejoindre le réseau IODE en tant que CNDO ou UDA. Malheureusement, qu’un seul (le Portugal) a informé le secrétariat de l'IODE des démarches entreprises.
5. La figure 1 montre l'évolution de la création des CNDOs, de l'accréditation des CNDOs, des demandes (et de la création) d'UDAs et de l'accréditation des UDAs entre 2010 et 2022. La figure montre que l'impact de l'adoption de la recommandation IODE-XXII.16 (Unité de données associée (UDA) de l'IODE) qui a établi l'UDA comme nouvel élément structurel de l'IODE a eu un impact immédiat avec 1 demande en 2013, 11 en 2014 et 8 en 2015. Les nœuds OBIS ont été particulièrement réactifs, demandant à être reconnus comme des UDA IODE. De même, en réponse à la recommandation IODE-XXII.16 qui a établi le cadre de gestion de la qualité de l'IODE (IODE-QMF), des demandes d'accréditation de CNDOs ont été reçues en grande partie en 2017 (6) et 2018 (3).



Figure 1 : Évolution des nouveaux CNDOs, CNDOs accrédités, UDAs et UDAs accréditées 2010-2022

1. Proposé : **Le Comité a félicité** le « South African Marine Information Management System » (Afrique du Sud), le « Marine Institute » (Irlande) et le « Norwegian Marine Data Centre » (Norvège) pour leur accréditation.
2. Proposé : **Le comité a appelé** les CNDOs et les UDAs à demander une accréditation en tant que "sceau de qualité" démontrant que les services de données fournis répondent aux normes de qualité les plus élevées.
3. Proposé : **Le Comité a souligné** l'importance d'accueillir un CNDO **et a exhorté les** États Membres de la COI qui n'en ont pas encore créé un à le faire afin de s'assurer que leurs données océanographiques sont partagées à l'échelle mondiale et que leurs océanologues nationaux ont facilement accès au patrimoine mondial de données océanographiques.
4. Le Comité a souligné l'importance d'héberger une UIA et a exhorté les bibliothèques et les centres d'information marine qui n'en ont pas encore créé une à le faire afin de s'assurer que leurs informations sur les océans sont partagées à l'échelle mondiale et que leurs océanologues nationaux ont facilement accès au patrimoine mondial d'informations sur les océans.
5. Proposé : **Le Comité a invité les** CNDOs, UDAs et UIAs accrédités à fournir des services d'assistance et de mentorat aux autres CNDOs, UDAs et UIAs qui souhaitent demander l'accréditation.
6. Les coprésidents ont remis aux trois centres de données nouvellement accrédités le "Certificat d'Accréditation IODE".

### 3.2.2 Résumé des rapports des CNDOs, UDAs et UIAs

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed**, consultant de l'IODE et président du SG-QMF, se référant au [document IOC/IODE-XXVII/3.2.2.](https://oceanexpert.org/document/31319) (Résumé des rapports des CNDOs et des UDAs de l'IODE). Une version en ligne du rapport sera disponible sur https://surveys.iode.org. Il a noté qu'en raison du faible nombre de réponses (11), aucun rapport n'a été préparé pour les UIAs.
2. Il a indiqué que 74 réponses ont été reçues à l'enquête CNDO/UDA et 11 à l'enquête UIA. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de l'enquête précédente (2019-2020).
3. Il a informé le Comité que le rapport compare maintenant les résultats de l’enquête 2021-2022 avec ceux de l’enquête 2019-2020 afin de révéler tout changement significatif.
4. Il a ensuite brièvement résumé les résultats significatifs de l'enquête :
5. Il semble qu'il y ait un nombre légèrement plus élevé de centres de données qui ont leur propre politique de données depuis l'enquête précédente (Q8) alors que le nombre de centres de données qui appliquent la politique de données de la COI n'a pas changé ;
6. Environ 6 % d'organisations supplémentaires ont maintenant un QMS en place depuis l'enquête précédente (Q9) ;
7. Le nombre de centres de données qui détiennent la certification ISO9001 reste stable autour de 30% (Q10) ;
8. Nous constatons une augmentation d'environ 10% de l'intention d'appliquer le QMF de l'IODE et 4,5% qui ont déjà appliqué le QMF (Q11) ;
9. Les répondants signalent une augmentation du personnel (15% de plus signalent une augmentation vis à vis de l'enquête précédente) (Q13) ;
10. Le budget de la plupart des centres de données est resté le même ou a augmenté (Q15) ;
11. La participation aux projets IODE (Q16) a évolué comme suit entre 2019-2020 et 2021-2022 :
	* 1. GODAR, après une forte perte au cours de la période précédente, retrouve la croissance ;
		2. GOSUD et GTSPP sont en croissance constante ;
		3. ICAN est stable ;
		4. IQuOD est préoccupant en raison de la forte perte de 20% de son partenariat ;
		5. Le rapport sur l'ODP nécessite une enquête plus approfondie car le projet a été arrêté ;
		6. La croissance des données ajoutées à la base de données OBIS est constante, tandis que la perte de nœuds OBIS a été moins importante que la période précédente ;
		7. La croissance de l'OBPS se poursuit et est substantielle ;
		8. La croissance d'OIH/ODIS se poursuit et est substantielle.
		9. La croissance d'OceanExpert est régulière ;
		10. La croissance de l'OTGA est régulière ;
		11. La croissance de QMF est élevée et régulière.
12. Les mesures effectuées à partir de navires pour lesquels les centres de données gèrent les données connaissent une augmentation pour les données liées à la biologie (à l'exception de l'échantillonnage des fonds marins) mais un déclin pour la géologie/géophysique et la physique, tandis que la chimie reste stable (Q18) ;
13. Les mesures effectuées à partir de stations/plateformes fixes connaissent des augmentations pour la biologie (à l'exception des bouées amarrées), la chimie (à l'exception des structures de plage/zone intertidale), la géologie/géophysique mais un déclin pour la météorologie marine (à l'exception des amarrages de subsurface) et la physique (Q19) ;
14. Les mesures à partir de platesformes mobiles connaissent un déclin pour la chimie, la géologie/géophysique (Q20) ;
15. On constate une baisse de 6,6 % des données en mode différé et une augmentation de 4,7 % des données en temps réel (Q22) ;
16. Il y a une augmentation des centres de données qui gèrent les EOV du GOOS (sur les 31 EOV, 23 montrent une augmentation et seulement 5 une diminution) (Q24) ;
17. Il y a une baisse significative des centres de données qui déclarent un portail de découverte des données (9%). Cela nécessite une enquête plus approfondie (Q25) mais nous notons une augmentation substantielle (15,8%) des portails qui sont librement accessibles (Q26) ;
18. Un nombre important de centres de données ont mis fin à leurs activités liées aux ensembles de données en mode différé contrôlés par la qualité, à l'accès aux données en temps réel, aux atlas de données, aux résultats de modélisation numérique et, dans une moindre mesure, aux cartes, aux couches SIG et aux statistiques (Q28) ;
19. 33% de moins de centres de données facturent l'accès aux données en ligne par rapport à l'enquête précédente (Q30) ;
20. En termes d'utilisateurs, nous constatons une augmentation des chercheurs, des responsables politiques/décideurs gouvernementaux. Le secteur privé est resté stable. On constate également une augmentation substantielle des utilisateurs du grand public. Les groupes environnementaux ont diminué (Q32). Il semble y avoir un déclin des utilisateurs régionaux mais une légère augmentation des utilisateurs internationaux (Q33) ;
21. Nous constatons une augmentation de 4% des soumissions au CDM de Silver Spring USA (Q36) ;
22. Plus de 19% des répondants ont déclaré avoir consacré 0 jour aux questions IODE (une augmentation de 5% par rapport à l'enquête précédente). La majorité (47%) passe entre 1 et 10 jours sur les questions IODE. On constate une évolution vers une diminution du temps passé sur les questions IODE (Q41) ;
23. La majorité des répondants n'a pas pu répondre à cette question, ce qui indique que le centre de données n'a probablement pas le contrôle de cette question (Q42) ;
24. En ce qui concerne la mise à disposition d'experts invités/détachements auprès du Bureau des Projets de la COI pour l'IODE, nous constatons une augmentation de 5% de "Non". En cas de réponse positive, nous constatons une baisse de la durée (Q43) ;
25. 10% de moins de répondants prévoient des activités pour la Décennie des Nations Unies pour l'Océanographie au service du Développement Durable (Q46).
26. Le comité a été invité à examiner les résultats de l'enquête 2021-2022 (et sa comparaison avec l'enquête 2019-2020).
27. Proposé : **Le Comité**, tout en se félicitant de l'augmentation des ressources des centres de données, a noté avec inquiétude la diminution des centres de données qui déclarent un portail de découverte des données.
28. Proposé : **Le Comité a chargé** le Secrétariat d'approfondir cette question et a **invité les** centres de données à créer des portails de découverte de données.

### 3.2.3 Examen de l'état de santé des CNDOs au sein du réseau IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Sergey Belov,** coprésident de l'IODE. Il a rappelé que l'IODE-XXVI avait décidé d'étendre le groupe de travail intersessions sur l'examen de l'état de santé des CNDOs au sein du réseau IODE et l'avait chargé de fournir (i) une révision des manuels et guides de la COI n° 5 (Guide pour la création d'un centre national de données océanographiques) ; (ii) une révision des manuels et guides de la COI n°. 67 (Cadre de gestion de la qualité de l'IODE pour les centres nationaux de données océanographiques et les unités de données associées (édition révisée)) ; et (iii) de finaliser les procédures de bilan de santé des centres de données de l'IODE, afin de les soumettre au groupe de gestion de l'IODE pour sa réunion de janvier 2022.
2. M. Belov a indiqué qu'une version révisée des Manuels et Guides de la COI n° 5 (Guide pour l’Établissement d’un Centre National de Données Océanographiques de l’IODE, une Unité de Données Associé de l’IODE ou une Unité d’Information Associée de l’IODE (me édition reviséeè)) a été préparée et est publiée sur https://oceanexpert.org/document/30863.
3. M. Belov a indiqué que la révision des manuels et guides de la COI n° 67 (Cadre de gestion de la qualité de l'IODE pour les Centres Nationaux de Données Océanographiques et les Unités de Ddonnées Associées (édition révisée)) a été achevée et publiée en 2019 sur https://oceanexpert.org/document/12661.
4. M. Belov a indiqué qu'une révision des Manuels et Guides de la COI n° 73 (Directives pour un plan de gestion des données) a été achevée et publiée en 2022 sur https://oceanexpert.org/document/31418.
5. M. Belov signale que les procédures de contrôle de santé des Centres de Données de l'IODE n'ont pas été finalisées comme prévu et n'ont pas été soumises au groupe de gestion de l'IODE qui s'est tenu en mars 2022.
6. M. Belov a également noté que pour un certain nombre de CNDOs et d'UDAs de l'IODE, aucune réponse n'avait été reçue aux demandes de mise à jour des coordonnées (par exemple par la lettre circulaire 2892 de la COI du 2 juin 2022 et le courriel de suivi du 18 août 2022). Dans certains cas, aucun contact n'avait été établi depuis plus de quatre ans. Il a invité le comité à examiner les mesures à prendre dans de tels cas.
7. Il a été fait référence au bilan de santé du nœud OBIS [(](https://manual.obis.org/nodes.html#obis-node-health-status-check-and-transition-strategy)https://manual.obis.org/nodes.html#obis-node-health-status-check-and-transition-strategy) qui décrit une procédure pour les contrôles de santé réguliers et les mesures correctives.
8. Proposé : **Le Comité a noté** la lenteur de progrès concernant les procédures de contrôle de l'état de santé des centres de données de l'IODE, **a décidé** de prolonger le "Groupe de travail intersession sur le contrôle de l'état de santé des CNDOs au sein du réseau IODE" pour une autre période d’intersession et a **chargé** le groupe de travail de (i) fournir un rapport d'étape sur les procédures au Groupe de gestion de l'IODE (2024) ; et (ii) de finaliser les procédures pour les soumettre à la 28èmesession du Comité de l'IODE (2025).
9. Proposé : **Le Comité a chargé** le groupe de gestion de l'IODE de prendre en compte les procédures utilisées par le SG-OBIS comme modèle possible dans leurs délibérations.
10. **Le Comité a invité les** experts à se joindre au groupe de travail et a **accueilli** .... [noms à ajouter pendant la session].
11. Proposé : **Le Comité a en outre décidé** qu'une fois par an, le Secrétariat de l'IODE devrait envoyer une lettre circulaire à tous les États Membres de la COI, les invitant à désigner ou à mettre à jour les informations relatives aux coordinateurs nationaux de l'IODE (gestion des données et gestion de l'information) et à actualiser la liste sur le site web de l'IODE.
12. Proposé : **Le Comité a pris note de** la révision des manuels et guides de la COI n° 5 (Guide pour l’Établissement d'un Centre National de Données Océanographiques de l'IODE, d'une Unité de données Associée de l'IODE ou d'une Unité d'Information Associée de l'IODE) et a **remercié** les contributeurs pour leur travail.
13. Proposé : **Le Comité a pris note de** la révision des manuels et guides de la COI n° 67 (Cadre de gestion de la qualité de l'IODE pour les Centres Nationaux de Données Océanographiques et les Unités de Données Associées (édition révisée)) et a **remercié** les contributeurs pour leur travail.
14. Proposé : **Le Comité a pris note de** la révision des Manuels et Guides de la COI n° 73 (Directives pour un plan de gestion des données) et a remercié les contributeurs pour leur travail.

### 3.2.4 Actions possibles pour étendre davantage le réseau

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed,** consultant IODE et président du SG-QMF**.** Il a commencé par rappeler l'instruction donnée par IODE-XXVI : "*Le Comité a chargé le Secrétariat de contacter les points focaux des Etats Membres de la COI qui n'ont pas établi de CNDO ou d'UDA et de les inviter à envisager la création d'une telle installation, et de proposer de rencontrer le contact pour en discuter plus en détail. Pour étendre le réseau, il faut comprendre les défis auxquels les États Membres intéressés sont confrontés en termes de ressources, d'adhésion nationale, etc. Si le représentant est intéressé mais n'est pas en mesure de participer par le biais de CNDO/UDA complets, l'IODE devrait travailler avec l'État Membre dans une capacité de sensibilisation, en travaillant avec l'État Membre pour rechercher des opportunités de participer de manière durable, éventuellement par le biais d'un partenariat avec d'autres régions, etc. Il est fortement recommandé que les enquêtes communautaires CNDO et UDA soient utilisées comme ressource de soutien dans ce travail*".
2. Il a ensuite donné un aperçu du statut actuel (15 décembre 2022) du réseau IODE (également reflété dans <https://www.iode.org/datacentres> :
* Nombre total d'États Membres de la COI ayant un ou plusieurs CNDO ou UDA : 68
* Nombre total de Centres de Données (CNDO ou UDA) dans le réseau IODE : 98 (dont 18 en Afrique, 11 en Amérique latine et 10 dans la région WESTPAC)
* Nombre total de CNDOs actifs : 58 (10 inactifs ou fermés)
* Nombre total d'UDAs : 40
* Nombre total d'UAIs : 6
* Nombre total de CNDOs accrédités : 9
* Nombre total d'UDAs accrédités : 2
1. Il a informé le Comité qu'une campagne de courrier électronique avait été lancée en mai 2021. Un courrier électronique a été envoyé à 78 États Membres de la COI qui n'avaient pas établi de CNDO ou d'UDA. Parmi ceux-ci, 39 États Membres ont reçu le courriel mais n'ont pas répondu ; pour 14 États Membres, aucune adresse électronique valide n'était disponible pour le point focal de la COI. Un contact a été établi avec 21 Etats Membres : Angola, Barbade, Belize, Cabo Verde, Congo (DR), Îles Cook, Costa Rica, République Dominicaine, Estonie, Finlande, Koweït, Liban, Libye, Malte, Maroc, Oman, Pologne, Portugal, Trinidad & Tobago, Venezuela et Vietnam.
2. Le nombre de coordinateurs nationaux de l'IODE pour la gestion des données est désormais de 89 pour 86 Etats Membres (3 août 2022). Le nombre de coordinateurs nationaux de l'IODE pour la gestion de l'information marine est de 40 pour 38 États Membres.
3. Le 2 juin 2022, la lettre circulaire de la COI n° 2892 (Nomination et/ou mise à jour des coordonnées des coordonnateurs nationaux de l'IODE pour la gestion des données océanographiques et des coordonnateurs nationaux de l'IODE pour la gestion de l'information marine) a été publiée avec une date limite de réponse au 1er juillet 2022. A ce jour (19 octobre 2022), 45 Etats Membres ont répondu.
4. Le Comité a été invité à examiner la lenteur des progrès réalisés dans le recrutement de nouveaux membres de la communauté des centres de données et d'information de l'IODE.
5. Proposé : **Le Comité a noté avec regret** le nombre toujours réduit d'Unités d'Information Associées (UAI) de l'IODE et a **demandé qu'**un effort de recrutement concerté soit fait pour augmenter ce nombre avant l'IODE-XXVIII en étroite collaboration avec l'ASFA et l'IAMSLIC.
6. Proposé : **Le Comité a invité les** centres d'information, les bibliothèques et bibliothécaires marins ainsi que les organisations professionnelles telles que l'IAMSLIC et l'ASFA à collaborer directement aux activités de l'IODE.
7. Proposé : **Le Comité, notant** la mise en place lente et limitée des CNDOs par les États Membres, a **recommandé** qu'une déclaration invitant les États Membres à établir activement des CNDOs soit incluse dans le projet de décision de l'Assemblée sur l'IODE.
8. Proposé : **Le Comité s'est félicité** de la croissance régulière du nombre d'UDAs de l'IODE et a **invité les** organisations qui gèrent des données océanographiques et qui ne participent pas actuellement à l'IODE, à envisager de rejoindre l'IODE en tant qu'UDA.

## 3.3 RAPORTS D’AVANCEMENT DES PROJETS DE L’IODE

### 3.3.1 Projets mondiaux

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed,** consultant IODE et président du SG-QMF. Il s'est référé au [document IOC/IODE-XXVI/3.3.1](https://oceanexpert.org/document/31327) (Examen des rapports des projets IODE). Il informe le Comité qu'en raison du temps très limité dont il dispose, il ne sera pas possible de faire des présentations orales sur les rapports d'activité de tous les projets. Au lieu de cela, des rapports ont été demandés à tous les projets et inclus dans le document mentionné.
2. M. Reed a expliqué que tous les projets de l’IODE doivent répondre aux critères d'évaluation spécifiés et sont évalués chaque année par le Groupe de Gestion Exécutif de l'IODE, sur base des rapports fournis par chaque projet. Les critères d'évaluation des performances des projets en cours sont décrits dans les [manuels et guides de la COI n° 81rev2](https://oceanexpert.org/document/29638) (Procédures de proposition et d'évaluation des projets et activités IODE (2ème édition révisée)). Les projets en cours qui ne reçoivent pas une évaluation positive (<60% de la note maximale) seront informés des mesures à prendre pour améliorer leurs performances et se verront accorder un délai approprié pour s'améliorer.
3. Des rapports sont inclus dans le document susmentionné sur les projets mondiaux suivants :

1. AquaDocs

2. GODAR/WOD

3. GOSUD

4. GTSPP

5. ICAN

6. IQuOD

7. ODP

8. OBIS

9. OBPS (IODE/GOOS)

10. Ocean InfoHub (y compris le projet d'extension OIH)

11. ODIS (y compris ODISCat)

12. OceanExpert

13. OceanTeacher Global Academy (y compris le projet Alumni)

14. PacMAN

15. IODE QMF

1. **M. de Bruin,** coprésident de l'IODE, a invité les présidents des groupes de pilotage des projets à s'adresser brièvement au Comité pour aborder des questions ou des préoccupations spécifiques liées à leurs projets qui nécessitent un examen par le Comité, une décision ou une recommandation formelle.

**3.3.1.1. AquaDocs**

1. **Mme Jennifer Walton**, coprésidente du SG-AquaDocs, a informé le Comité qu'AquaDocs est le dépôt commun en libre accès de l'[Échange international de données et d'informations océanographiques (IODE) de l'UNESCO/COI](https://iode.org/) et de l'[Association internationale des bibliothèques et centres d'information sur les sciences aquatiques et marines (IAMSLIC)](https://iamslic.wildapricot.org/), avec le soutien de l'[Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFA) de la FAO](http://www.fao.org/fishery/asfa/en).
2. AquaDocs contient plus de 36 000 publications couvrant les environnements naturels marins, côtiers, estuariens/marins et d'eau douce, et a été créé en fusionnant le contenu de deux dépôts (OceanDocs et Aquatic Commons). AquaDocs sert de référentiel à plus de 130 organisations et projets pour rendre leurs informations sur les sciences aquatiques et marines trouvables, accessibles, interopérables et réutilisables (FAIR). Depuis son lancement le 17 août 2021, le référentiel s'est enrichi de près de 1000 publications.
3. L'IODE et l'IAMSLIC gèrent et exploitent conjointement le projet AquaDocs. AquaDocs comprend les publications de la COI, de l'UNESCO et de l'IODE, donnant accès à leurs séries de documents, aux rapports nationaux et de projets, aux rapports de réunions, etc. AquaDocs propose des identifiants persistants appelés Handles (similaires aux DOI) qui simplifient la citation et la liaison des documents et garantissent l'accès aux liens si le site web de l'IODE ou OceanExpert sont redéveloppés. AquaDocs peut servir de dépôt pour d'autres projets IODE et également d'autres projets et organisations océaniques. Parmi les exemples récents, citons le Partenariat pour l'Observation de l'Océan Mondial (POGO) et le Comité Scientifique pour la Recherche Océanique (SCOR). En outre, d'autres produits de données émergents (par exemple, le système d'information sur les algues nuisibles) pourraient être liés à des documents spécifiques déjà disponibles dans AquaDocs.
4. AquaDocs est une ressource cible dans l'écosystème ODIS/OIH qui augmente la découvrabilité de la collection AquaDocs, y compris les documents IODE. L'année prochaine, le Groupe de Pilotage étudiera la possibilité d’établir des liens avec les enregistrements OceanExpert, contribuant ainsi davantage à l’écosystème de données ODIS/OIH.
5. Le Groupe de Pilotage (SG) AquaDocs a mené une enquête du 17 janvier au 3 février 2023 afin d’entendre les parties prenantes sur leurs expériences avec AquaDocs, et de solliciter des idées pour améliorer le référentiel et l’assistance aux utilisateurs. 91% des répondants se sont déclarés satisfaits de leur expérience globale d’AquaDocs et de l’assistance qu’ils ont reçue (par exemple, guides, formation, assistance individuelle). La principale raison d’utiliser AquaDocs pour trouver des publications est qu’il s’agit d’un dépôt de texte intégral en libre accès dédié aux sciences aquatiques et marines. Les principales raisons de soumettre des publications à AquaDocs sont : qu'il s'agit d'un dépôt de confiance hébergé par des organisations reconnues dans le domaine des sciences aquatiques et marines et qu'il sert de dépôt aux organisations pour rendre leurs publications librement accessibles. Les répondants ont également proposé des suggestions d'améliorations. Il y a deux problèmes techniques connus sur lesquels le SG continue à travailler, à savoir que le thésaurus ASFA intégré est lent à charger, et que l'accès aux statistiques d'utilisation peut être problématique. Certaines régions souhaitent une révision éditoriale plus rapide, ce à quoi le SG répondra en recrutant davantage de rédacteurs pour traiter le volume de soumissions. Les répondants ont demandé une augmentation des efforts pour promouvoir AquaDocs auprès des utilisateurs et des soumissionnaires potentiels, et pour recruter du contenu dans des régions spécifiques. Le SG continuera à faire de la sensibilisation par le biais des canaux de l'IAMSLIC, de l'IODE et de l'ASFA afin d'atteindre de nouveaux utilisateurs et de faire croître la base de données.
6. Mme Walton a indiqué que des discussions étaient en cours et que des préoccupations étaient soulevées concernant l'hébergement et la maintenance futurs d'AquaDocs, en tenant compte du coût et de la disponibilité des fonds.
7. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par AquaDocs et a **décidé** de poursuivre ce projet.
8. Proposé : **Le Comité a instruit** tous les projets IODE et a **invité les** États Membres à contribuer aux documents de recherche et d'information à AquaDocs.
9. Proposé : **Le Comité a invité les** institutions et les organisations ayant une capacité limitée à héberger leur propre dépôt d'archives à utiliser AquaDocs.

**3.3.1.2. GODAR/WOD**

1. **Le Dr Hernan Garcia**, chef du projet GODAR, a indiqué que le projet GODAR (Global Oceanographic Data Archaeology and Rescue) de l'IODE a pour mission d'identifier les données historiques sur le profil des océans qui ne sont pas facilement accessibles au public et qui risquent de disparaître des archives publiques, et de les ajouter à la base de données mondiale sur les océans (WOD) pour les préserver et les rendre accessibles au public. WOD est un projet de l'IODE. Dans ce contexte, historique signifie toute donnée océanographique prise plus de cinq ans après la date actuelle. Le projet GODAR a ajouté des relevés de profils océanographiques historiques à la WOD au cours des deux dernières années. GODAR prévoit de poursuivre et d'étendre les communications avec les centres de données océanographiques du monde entier afin d'accroître l'accès aux données, y compris le Service Mondial des Données Océanographiques. Il est instamment demandé à l'IODE de continuer à faciliter cette communication et de continuer à rappeler aux États Membres la grande nécessité de partager les données historiques en danger d'obsolescence avec le WOD pour une disponibilité ouverte durable. GODAR continuera à consacrer des ressources à cet effort de numérisation et à travailler en étroite collaboration avec les efforts de sauvetage des données météorologiques atmosphériques et marines. Les plans de GODAR incluent la collaboration avec le Secrétariat de l'IODE pour évaluer et prioriser les besoins mondiaux en matière de numérisation des données océanographiques.
2. **M. Tim Boyer**, WOD, a indiqué que des données sur une répartition géographique mondiale ont été ajoutées depuis la dernière réunion de l'IODE. Les principales sources de données récentes dans WOD continuent d'être le Global Temperature and Salinity Profile Project (GTSPP, 89 248 casts), le programme Argo (171 890 casts) et le Programme de bouées amarées tropicales du Laboratoire Environmental Marin du Pacific (NOAA/PMEL, 18 565 casts). Il a noté que les moulages GTSPP dans WOD sont bien inférieurs au nombre de stations océanographiques nouvelles dans GTSPP pour 2022, car la majorité des stations GTSPP sont des stations côtières à un seul niveau, et non des moulages de profil océanique. Les principales sources qui sont mises à jour trimestriellement dans WOD comprennent le CLIVAR et le Carbon Hydrographic Data Office. Une source majeure des années passées qui n'est pas disponible en 2022 est le Conseil International pour l'Exploration des Mers (CIEM). Le flux de données vers le WOD a été affecté par la pandémie mondiale qui a entravé le déploiement des instruments des navires de recherche, la maintenance des bouées amarrées et le réapprovisionnement des réseaux d'observation automatisés. Le *programme de base de données sur les océans du monde (WODP) : Des données océanographiques mondiales de profil numérique de qualité connue, librement découvrables, accessibles, adaptables et complètes,* est une action approuvée de la Décennie de l'Océan.
3. M. Boyer a également informé le Comité des discussions en cours entre le WOD et le projet Ocean InfoHub sur la découverte et l'accès au niveau de la distribution océanographique granulaire du WOD par le biais de l'OIH.
4. Proposé : **Le Comité s'est félicité** des discussions entre WOD et OIH visant à intégrer WOD dans l'écosystème ODIS.
5. Proposé : **Le comité a** noté avec satisfaction les progrès réalisés par WOD et GODAR, et a **décidé** que ces projets devaient être poursuivis.

**3.3.1.3. GOSUD**

1. **M. Ludovic Drouineau**, chef de projet GOSUD, a indiqué que l'objectif principal de GOSUD (Global Ocean Surface Underway Data Project) est de collecter, traiter, archiver et diffuser en temps réel et en mode différé, la salinité de la surface de la mer et d'autres variables collectées en mer, par des navires de recherche et d'opportunité.
2. Le Groupe d’Experts sur la Physique et le Climat des Observations Océaniques, OOPC, et ses prédécesseurs ont examiné l'utilité des données de salinité de surface dans le contexte de la détection du changement climatique. Ils déclarent que "A haute latitude, la salinité de surface de la mer est connue pour être critique pour les variations décennales et à plus longue échelle de temps associées au renversement de l'océan profond et au cycle hydrologique. Sous les tropiques, et en particulier dans le Pacifique occidental et les mers indonésiennes, ainsi que dans les zones de remontées d’eaux, on pense que la salinité est également importante." Ils citent la stratégie d'échantillonnage de référence comme étant un échantillon par 200 km carrés tous les 10 jours et avec une précision de 0,1 UPE. Ils déclarent également que les océans Pacifique et Indien occidentaux tropicaux et les hautes latitudes devraient recevoir la plus haute priorité. Les planificateurs de CLIVAR ont énoncé ce qu'ils pensent être les attributs d'un système de gestion des données et des informations réussi. Dans les Actes de la Conférence Internationale CLIVAR qui s'est tenue à Paris en 1998, un participant déclare que les points suivants sont susceptibles d'être prépondérants : (i) Assemblage et distribution rapides des données, disponibilité immédiate et accès gratuit ; (ii) Les ensembles de données et les produits sont complets en termes de variables ; (iii) Encourager l'exploration d'ensembles de données historiques et paléo ; (iv) Encourager les méthodes de traitement qui éliminent ou minimisent la production de signaux parasites ; (v) S'assurer que des données adéquates et opportunes sont disponibles pour l'initialisation et la validation des systèmes de prévision climatique ; (vi) Maximiser l'utilité du système d'observation continue pour divers processus ou études intensives ; et (vii) Travailler avec le GOOS/GCOS, la Veille Météorologique Mondiale et la Veille de l'Atmosphère Globale dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie.
3. M. Drouineau rappelle que le GOSUD a été établi en tant que projet IODE lors de l'IODE-XVI par le biais de la recommandation IODE-XVI/10 (2000) en tant que "Projet d'archivage des données sur la salinité de la surface de la mer en cours de navigation ". En outre, la réunion de la JCOMM-1 a soutenu un tel projet en insistant sur le fait que l'intégration avec d'autres données collectées en même temps devait être dûment envisagée.
4. Le Groupe de Pilotage de l'IODE, lors de sa réunion de 2022, a recommandé de réviser le mandat du GOSUD et de changer son nom en "Projet d'archivage des données sur la salinité de la surface de la mer en cours de navigation (GOSUD)".
5. Proposé : **Le Comité a** salué la revitalisation du GOSUD et le lien avec l'OOPC.
6. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par le GOSUD et a **décidé** de poursuivre ce projet.
7. Proposée : **Le Comité a adopté la** recommandation IODE-XXVII.3.3.1.3

**Recommandation IODE-XXVII.3.3.1.3**

**Projet d'archivage des données sur la salinité de la surface de la mer en cours de navigation (GOSUD)**

Le Comité IODE,

**Rappelant la** recommandation IODE-XVI.10 qui a établi le projet pilote d'archivage des données de salinité de la surface de la meren cours de navigation ,

**Notant avec satisfaction** les réalisations du projet pilote depuis sa création en 2000,

**Notant que** le Groupe des Observations Océaniques pour la Physique et le Climat (OOPC) considère que les données sur la salinité de la surface de la mer sont essentielles pour l'étude des variations décennales et à plus long terme associées au renversement de l'océan profond,

**Reconnaissant** la nécessité permanente de mettre en place une gestion internationale efficace de ces données en coopération avec les fournisseurs et les utilisateurs de données afin de répondre aux exigences de résolution d'échantillonnage temporel et spatial et de précision de mesure définies par l'OOPC,

**Remerciements** à la France et aux États-Unis d'Amérique pour la fourniture des données par le biais du GDAC hébergé par le centre de données Coriolis (France) et la sauvegarde quotidienne (archivage permanent) par le NCEI (National Centers for Environmental Information de la NOAA).

**Recommande** la clôture du projet pilote d'archivage des données de salinité de la surface de la mer en cours de navigation,

**Recommande en outre** la création du "Projet d'archivage des données sur la salinité de la surface de la mer en cours de navigation" avec le mandat tel que joint en annexe A, et le mandat du Groupe de Pilotage tel que joint en annexe B à la présente recommandation,

**Invite** les États Membres de la COI, les CNDO de l'IODE et les UDA qui collectent des données sur la salinité de la surface de la mer en cours de navigation à participer aux activités du projet.

**Annexe A de la recommandation IODE-XXVII/3.3.1.3**

**Termes de référence du projet d'archivage des données sur la salinité de la surface de la mer en cours de navigation (GOSUD)**

Objectifs du projet : Les objectifs de ce projet sont les suivants :

1. Acquérir, contrôler la qualité, stocker et diffuser les données et métadonnées recueillies sur la température de surface de la mer et la salinité de surface de la mer ;
2. Maintenir la base de données de la salinité et de la température de surface de la mer avec les métadonnées appropriées (y compris la sauvegarde des données retardées à haute résolution) ;
3. Maintenir et améliorer les procédures de gestion des données convenues au niveau international et les pratiques recommandées, y compris les schémas de métadonnées, grâce à une coopération étroite avec les centres de données pertinents (tels que NCEI, SOCAT, OceanOps, SOOP,...) ;
4. Maintenir, améliorer et mettre en œuvre des procédures pour l'évaluation de la qualité des données en temps réel (RT) et en mode différé (DM), sur la base de l'expérience du GTSPP ;
5. Développer ou adapter des interfaces web déjà existantes pour permettre aux utilisateurs de soumettre facilement des données et des métadonnées, tant en RT qu'en DM ;
6. Fournir aux utilisateurs un accès aux données et aux métadonnées en utilisant des technologies de pointe ;
7. Préparer des propositions pour l'archivage de types de données supplémentaires en cours ;
8. Maintenir un groupe d'experts actifs impliqués dans le GOSUD.

**Annexe B de la recommandation IODE-XXVII/3.3.1.3**

**Mandat du Groupe de Pilotage de l'IODE pour le projet d'archivage des données sur la salinité de surface de la mer en cours de navigation (GOSUD)**

Objectifs : Le SG-GOSUD aura les termes de référence suivants :

1. Proposer la vision, la stratégie, le plan de travail et le calendrier du projet GOSUD ;
2. Donner des conseils sur les aspects techniques, y compris les services de données GOSUD ;
3. Établir un forum de parties prenantes pour assurer la participation active des utilisateurs finaux des données GOSUD ;
4. Rendre compte au CIO et aux autres partenaires de l'avancement du projet GOSUD ;
5. Identifier les sources de financement pour poursuivre le développement du GOSUD.

Composition : Le Groupe de Pilotage sera composé, *entre autres,* de :

1. (Co)-président(s) du projet
2. Représentants d'OceanOPS,
3. Représentants des contributeurs de données du GOSUD ;
4. Représentants des GDACs hébergeant et servant les données GOSUD ;
5. Experts invités ;
6. Des représentants des principaux groupes de parties prenantes (utilisateurs), notamment ...
7. Représentant du Secrétariat de l'IODE ;

**3.3.1.4. GTSPP**

1. **M. Christopher Paver**, chef de projet GTSPP (Global Temperature-Salinity Profile Program), a indiqué que la mission du GTSPP est d'acquérir, de synthétiser et de générer des produits de données pour des profils de température et de salinité de l'eau en temps quasi réel et en mode différé (c'est-à-dire de qualité scientifique). Les principales sources de données sont le système mondial de télécommunications (GTS), principalement pour les données en temps quasi réel, et directement les centres régionaux d'assemblage de données (DAC) du SOT SOOP pour les données en mode différé. US NOAA/NCEI continue de maintenir la base de données des profils synthétisés et de générer des produits opérationnels de données en temps réel et de meilleures copies. Le MPO du Canada continue d'acquérir les données du SMT et de les traiter pour les soumettre à l'US NOAA/NCEI. Les CED régionaux (c.-à-d. US NOAA/AOML, Université de Californie San Diego - SCRIPPS, Australie CSIRO) continuent de soumettre des données en mode différé à US NOAA/NCEI.
2. En raison de problèmes de personnel et d'informatique au sein de certaines des organisations contributrices au cours des deux dernières années, des lacunes dans l'acquisition et le traitement des données sont devenues un problème. Par exemple, les données mises à disposition sur le SMT dans le format de fichier BUFR, relativement plus récent, ne sont pas acquises, sauf les données Argo en temps quasi réel. Le MPO du Canada souffre à la fois d'un manque de personnel et de problèmes informatiques qui l'ont empêché de développer le logiciel nécessaire à l'acquisition régulière de données dans le format BUFR. Il n'existe actuellement aucune installation de secours pour acquérir ces données. US NOAA/NCEI a réduit son personnel pour soutenir le programme. En conséquence, les données soumises par les DACs ne sont pas incluses dans la base de données synthétisée ou dans les produits opérationnels qui en résultent, mais elles sont incluses dans la base de données sur les océans du monde et les produits ultérieurs. Certains DACs ont des problèmes administratifs qui empêchent la soumission des données, notamment la France (IFREMER) et le Japon (JODC).
3. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par le GTSPP et a **décidé** de poursuivre ce projet.

**3.3.1.5. ICAN**

1. **Mme Tanya Haddad** (coprésidente du Groupe de Pilotage de l'ICAN) a indiqué que le Réseau International d'Atlas Côtiers (ICAN) a eu une période de travail 2021-2022 productive. Pendant cette période, le projet s'est appuyé sur ses investissements dans une plateforme web améliorée pour revigorer son rayonnement auprès de la communauté mondiale des atlas côtiers avec un programme très productif. Cela inclut une participation élevée des membres du Groupe de Pilotage tout au long de la période biennale, ainsi qu'un atelier ICAN très réussi en septembre 2021, et un programme de boursiers d'été en 2022. L'atelier ICAN 9 a impliqué plus de 35 orateurs invités pendant 3 jours, a été suivi par plus de 150 participants de plus de 40 pays, et a été diffusé en direct en 4 langues. Chaque jour s'est concentré sur un sujet spécifique en rapport avec le thème principal : Le jour 1 a été consacré à la présentation de ressources nouvelles et établies et à la connexion avec la communauté élargie des atlas Web côtiers (CWA), le jour 2 a exploré la manière dont nos CWA peuvent contribuer et se lier à la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques et aux Objectifs de Durabilité et le jour 3 a exploré la manière dont les atlas peuvent partager leur contenu plus efficacement et établir des connexions avec le projet Ocean InfoHub.
2. En 2022, l'ICAN s'est appuyé sur le succès de l'atelier de 2021 en accueillant deux boursiers d'été Sea Grant pour poursuivre l'engagement des membres de l'ICAN dans le monde entier. Ces boursiers ont effectué des recherches et des mises à jour du répertoire en ligne des projets d'atlas côtiers de l'ICAN, mené des entretiens avec de nombreux propriétaires d'atlas et élaboré une série d'articles pour le site web de l'ICAN (plus de 35 articles et plus de 95 entrées dans le répertoire) et le bulletin d'information afin d'améliorer le partage d'informations entre les propriétaires d'atlas du monde entier. En outre, les membres de l'équipe technique de l'ICAN ont participé à diverses activités de l'Ocean InfoHub et contribué à divers efforts de sensibilisation de l'OIH, en particulier au sein de la communauté des Atlas Côtiers et Marins Africains, et restent engagés à aider les propriétaires d'Atlas à établir des connexions interopérables avec l'effort mondial de l'OIH. Les membres du Groupe de Pilotage de l'ICAN restent engagés à soutenir cet effort au cours de la prochaine période biennale 2023-2024.
3. Proposé : **Le Comité s'est félicité** des discussions entre l'ICAN et l'OIH visant à accroître la participation des membres de l'ICAN à l'écosystème ODIS.
4. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par l'ICAN et a **décidé** de poursuivre ce projet.

**3.3.1.6. IQuOD**

1. **Le Dr Hernan Garcia,** au nom du chef de projet IQuOD (International Quality Controlled Ocean Database), a indiqué que, grâce à la coordination des ressources et de l'expertise dans le cadre d'un effort communautaire international unique axé sur les bonnes pratiques, le projet IQuOD vise à produire, distribuer gratuitement et conserver le dépôt mondial de profils de température de subsurface des océans de la plus haute qualité, le plus complet et le plus cohérent pour les études du système terrestre, du climat et des océans, avec des métadonnées (intelligentes) et une estimation de l'incertitude pour chaque observation. Les principales activités récentes comprennent : (i) la publication des travaux de contrôle automatique de la qualité [(](https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmars.2022.1075510/full)https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmars.2022.1075510/full) ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre du système expert de contrôle de la qualité sur l'infrastructure AWS ; (iii) la mise en place d'une équipe de travail sur la détection des doublons. En plus d'être un projet IODE, IQuOD est actuellement un groupe de travail du SCOR [(](https://scor-int.org/group/148/)https://scor-int.org/group/148/). Les activités du groupe de travail SCOR d'IQuOD devraient se terminer à la fin de 2023. Il informe en outre le Comité qu'une réunion conjointe est prévue entre IQuOD et l'UGGI, en juillet 2023 à Potsdam, en Allemagne.
2. Proposé : **Le Comité a noté avec satisfaction** les progrès réalisés par IQuOD et a **décidé** de poursuivre ce projet.
3. Proposé : **Le Comité a invité** IQuOD à explorer la coopération avec d'autres projets IODE tels que ODIS/OIH, OTGA et autres.

**3.3.1.7. ODP (Ocean Data Portal - Portail des Données Océaniques)**

1. Le Dr Sergey Belov a donné un bref aperçu des réalisations et des défis au cours de la période intersessionnelle.
2. Proposé : **Le** Comité, tenant compte de l'évolution vers ODIS, **a décidé** de clôturer le projet de Portail des Données Océaniques. Il a **exprimé sa gratitude** au Dr Belov et à son équipe pour leur travail sur l'ODP depuis sa création en 2007 par la recommandation IODE-XIX.4, Référence a également été faite au point 6.3 de l'ordre du jour.

**3.3.1.8. OBIS**

1. **Le Dr Martha Vides** (coprésidente du SG-OBIS) a indiqué que depuis la précédente session du Comité de l’IODE (avril 2021), l'OBIS a publié 37,64 millions de nouveaux relevés d'occurrences de taxons de 16 600 espèces marines qui ne figuraient pas auparavant dans l'OBIS (Ocean Biodiversity Information System), intégrés à partir de 796 nouveaux ensembles de données, et 17 millions de nouvelles mesures ou faits. L'OBIS compte maintenant un total de 108 millions d'enregistrements de 170 000 espèces marines, et 185 millions de mesures ou de faits, intégrés à partir de 4 665 ensembles de données. C'est le même nombre d'enregistrements que l'OBIS publie normalement en une décennie. Une grande partie de cette croissance (exponentielle) peut être attribuée à la nouvelle capacité de l'OBIS à traiter les données dérivées de l'ADN, qui représente près de 22 millions d'enregistrements. Nous avons également constaté un doublement du nombre de sessions/visiteurs de notre site web depuis octobre/novembre 2021 et 85% d'articles supplémentaires citant l'OBIS sont publiés par rapport aux années précédentes.
2. Le secrétariat de l'OBIS est passé de 3 à 5 membres du personnel (dont 4 sur une base temporaire), ce qui signifie que nous avons maintenant plus de capacité pour (i) soutenir les différentes équipes de travail de l'OBIS, (ii) développer plus de ressources de formation, (iii) soutenir activement le renforcement des capacités scientifiques locales avec deux projets eDNA (un dans les îles du Pacifique pour surveiller les espèces marines invasives et un projet mondial dans les sites marins du Patrimoine Mondial de l'UNESCO pour surveiller la biodiversité et la vulnérabilité au changement climatique) et (iv) soutenir le Système Mondiald'Observation de l'Océan en fournissant le portail et le service d'assistance GOOS BioEco pour surveiller le statut du système d'observation biologique de l'océan. Ces projets extrabudgétaires ont également fourni les ressources nécessaires à de nouveaux développements technologiques du système mondialde données, tels qu'un pipeline bioinformatique pour gérer les occurrences des espèces sur la base des séquences d'ADN. L'augmentation de la capacité a également attiré de nouveaux financements et nous sommes donc heureux d'annoncer que l'OBIS a réussi à obtenir deux nouvelles subventions dans le cadre de deux nouveaux grands projets européens du programme Horizon : MARine COastal BiOdiversity Long-term Observations (MARCO-BOLO) et Marine Protected Areas Europe (MPA Europe). Un nouveau nœud OBIS a été ajouté au réseau, l'Autorité Internationale des Fonds Marins (ISA) a rejoint OBIS en juin 2021. Malheureusement, CRODT/OBIS Sénégal n'a pas été en mesure de réactiver ses activités (voir rapport de projet) et le Groupe de Pilotage OBIS demande au Comité IODE de retirer OBIS Sénégal de la liste des nœuds OBIS. Si OBIS Sénégal a la capacité de redevenir actif, il est le bienvenu de se réinscrire.
3. Du 17 au 20 mai 2022, 44 participants de 23 pays représentant 26 nœuds OBIS ont participé à la 10ème session du Groupe de Pilotage de l'IODE pour l'OBIS (SG-OBIS). La session s'est tenue en ligne. Le Groupe de Pilotage OBIS a adopté le plan de travail 2022. Entre autres choses, l'OBIS soumettra une proposition de projet pour la Décennie de l'Océan pour laquelle un groupe de travail a eu lieu en octobre 2022 dans les nouveaux locaux à Ostende. L'OBIS élaborera des recommandations pour les données historiques et les données provenant de sources archéologiques et paléontologiques par le biais d'une nouvelle équipe de projet OBIS sur les données historiques (HDPT). Le GBIF étudie actuellement un nouveau modèle de données pour un modèle commun unifié capable de soutenir des capacités étendues de publication de données. Par conséquent, une nouvelle équipe de projet OBIS Grand Unified Data Model (GUMPT) a été formée pour fournir une orientation et des conseils sur la façon dont le modèle peut représenter au mieux les données de la communauté OBIS et une occasion pour OBIS de se préparer à cette nouvelle orientation. Le Groupe de Pilotage de l'OBIS a souligné l'importance d'être reconnu comme le réseau marin dans le GBIF ainsi que d'avoir toutes les données sur la biodiversité marine publiées à la fois dans le GBIF et l'OBIS. Il s'est mis d'accord sur un flux de travail de publication unique, qui devrait conduire à une meilleure synchronisation des données marines à la fois dans GBIF et OBIS. Le Groupe de Pilotage de l'OBIS a regretté les sévères coupes budgétaires imposées au programme parent IODE, qui ont également un impact sur la capacité à exécuter notre travail et à garantir que le réseau reste connecté. L'OBIS a donc exhorté les États Membres et les donateurs à apporter un soutien financier à l'OBIS, y compris aux nœuds de l'OBIS. Sans un agent de formation dédié et un gestionnaire de données, le secrétariat de l'OBIS est actuellement incapable de soutenir le réseau et de maintenir le système.
4. Proposé : **Le Comité a félicité** le réseau des nœuds OBIS et le Secrétariat pour les importantes réalisations et a **réitéré** ses demandes passées au Secrétaire Exécutif de la COI de créer un poste de programme régulier pour le gestionnaire de données OBIS.
5. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par OBIS et a **décidé** de poursuivre ce projet.
6. Proposé : **Le Comité a pris note de** l'examen de l'état de santé des nœuds OBIS et a **accepté avec regret** la proposition du SG-OBIS de retirer du réseau les nœuds OBIS inactifs et de les inviter à se réinscrire lorsqu'ils auront la capacité nécessaire.

**3.3.1.9. OBPS (IODE/GOOS)**

1. **Le professeur René Garello** (coprésident de l'OBPS) a indiqué que l'OBPS (Système des Bonnes Pratiques Océaniques de l'IODE/GOOS) continue d'étendre son soutien à toutes les disciplines tout en progressant dans sa stratégie visant à assurer la visibilité et la découverte des méthodes connues, à faciliter la transparence des informations et à améliorer l'interopérabilité au niveau mondial. La compréhension du flux des données vers l'information puis aux connaissances menant à la prise de décision rendra la gestion des océans plus efficace. Mais il y a des défis à relever. Chaque discipline a son propre vocabulaire et ses propres coutumes. Il est également difficile d'adopter les bonnes pratiques au niveau mondial en raison des différences d'infrastructure, de capacité du personnel et des problèmes nationaux et régionaux. L'OBPS dispose d'un groupe de travail chargé d'adapter les bonnes pratiques aux régions dont l'infrastructure est limitée, afin de favoriser l'interopérabilité mondiale. Le programme de la Décennie des Océans de l'OBPS, OceanPractices, se développe sous la nouvelle direction de Rebecca Zitoun et Aileen Tan et sera le point focal pour mondialiserdavantage les méthodes et collaborer avec les nombreux autres programmes de la Décennie des Océans. L'OBPS a également institué un "programme d'ambassadeurs" avec des professionnels de l'océan en début de carrière issus des cinq continents.
2. Au cours de l'année 2022, l'OBPS a poursuivi sa contribution à des projets internationaux : les projets du programme H2020 de l'Union Européenne, EuroSea, et JERICO-S3, qui se terminent tous deux en 2023/début 2024, et avec le soutien de IEEE France, CAPARDUS (renforcement des capacités dans le développement de la normalisation en Arctique) et ILIAD (un projet de jumeau numérique de l'océan). La poursuite des collaborations avec les autres projets proposés est essentielle et encouragée. L'OBPS a soutenu des ateliers portant sur l'aquaculture, la pêche, la modélisation, la politique ainsi que les sciences de l'observation et la gestion des données. L'atelier VI de l'OBPS 2022 (1152 inscriptions, 600 participants mondiaux actifs), comprenait un large éventail de 19 sessions thématiques lors d’un l'atelier étenduésur deux semaines, élargissant davantage la portée mondiale de l'OBPS dans les communautés de la chaîne de valeur océanique. Cependant, le Groupe de Pilotage de l'OBPS craint que l'élan ne soit freiné par les coupes budgétaires sévères tant regrettées de l'IODE, ce qui aura un impact sur la capacité de l'OBPS à progresser dans ses travaux et à faire avancer les recommandations des utilisateurs.
3. L'année 2022 a vu l'ajout de sept nouveaux membres du Groupe de Pilotage, apportant un héritage diversifié au travail de propagation des bonnes pratiques de l'OBPS. En outre, les nouveaux coprésidents, George Petihakis et René Garello, apportent une vaste expérience de gestion et une compréhension des bonnes pratiques en matière d'observation, de données et d'informations océaniques et d'applications. Ils reprennent la direction de la coprésidence de Johannes Karstensen et Jay Pearlman qui ont guidé la croissance de l'OBPS en tant que projet de la COI sous le parrainage de l'IODE et du GOOS.
4. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par l'OBPS et a **décidé** de poursuivre ce projet.
5. Proposé : **Le Comité a exhorté** la communauté IODE à documenter davantage ses méthodologies et ses bonnes pratiques et à les partager dans le système des bonnes pratiques océaniques.

**3.3.1.10. Ocean InfoHub (y compris le projet d'extension OIH)**

1. **Mme Lucy Scott**, chef de project d’OIH et M. Harrison Ong'anda, président du SG-OIH, ont indiqué que le projet Ocean InfoHub est un projet de quatre ans qui soutiendra le développement initial de l'architecture du Système d'Information et de Données Océaniques (ODIS), ainsi que le développement de communautés de pratique (systèmes d'information et leurs utilisateurs finaux) dans trois régions pilotes : l'Afrique, la région Amérique latine et Caraïbes et les États insulaires en développement du Pacifique. Les trois régions se sont considérablement développées au cours de l'année écoulée, avec de nouveaux partenaires, et continueront à s'étendre et à évoluer, en intégrant les besoins des utilisateurs finaux dans le processus de développement de l'architecture ODIS. Grâce à un cofinancement supplémentaire de NORAD en 2022, trois nœuds supplémentaires sont pris en charge, en partenariat avec les centres nationaux de données océanographiques d'Afrique et d'Asie. Un portail pilote sera également mis en place pour les Zones situées au-delà des Juridictions Nationales. L'OIH a mis en œuvre avec succès des nœuds de recherche et de découverte globaux et régionaux comme démonstration de ce système [(](https://search.oceaninfohub.org/)https://search.oceaninfohub.org/) et ceux-ci seront développés pendant la durée du projet, pour améliorer et affiner les services offerts.
2. Le projet Ocean InfoHub permet aux partenaires et aux utilisateurs de contribuer et d'accéder à l'écosystème mondial de données de la Décennie de l'Océan tout en offrant des possibilités de développement des capacités à tous pour participer équitablement à l'écosystème de données de la Décennie de l'Océan.
3. Proposé : **Le comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par l'OIH et a **décidé** de poursuivre ce projet.
4. Proposé : **Le Comité a appelé les** États Membres à participer au projet Ocean InfoHub (OIH) afin d'accroître la visibilité de leurs fonds de données dans le monde, et de permettre un accès amélioré et plus efficace aux données mondiales sur les océans**.**

**3.3.1.11. ODIS (y compris ODISCat)**

1. **Mme Lucy Scott,**  chef de project d’OIH, a expliqué que le projet Ocean InfoHub a soutenu le développement initial du Système de Données et d'Informations Océaniques (ODIS), qui fournit la couche d'interopérabilité et la technologie de soutien pour permettre aux systèmes de données et d'informations océaniques existants et émergents, de n'importe quelle partie prenante, d'interagir les uns avec les autres. Cela permet et accélère le développement et la diffusion plus efficaces de la technologie numérique et le partage des données, des informations et des connaissances sur l'océan. En tant que tel, ODIS n'est pas un nouveau portail ou un système centralisé, mais fournit une solution collaborative pour interconnecter des systèmes distribués pour des objectifs communs. En collaboration avec les partenaires du projet mondial et les partenaires de trois régions pilotes, un processus de co-conception a permis à un certain nombre de nœuds mondiaux et régionaux de tester la preuve de concept de l'ODIS.
2. Un groupe de travail technique d'experts a été réuni, comptant désormais plus de 120 experts techniques issus de projets partenaires et de régions pilotes, avec des plateformes de travail technique sur [Slack](https://app.slack.com/client/T013LBEJ197/C013DTSLP60) (plus de 4100 messages) et Github. L'architecture globale d'ODIS a été établie et la preuve de concept a été réalisée avec l'indexation et le partage de plus de 500 000 éléments de contenu provenant de sources multiples. La documentation de l'architecture ODIS est disponible en ligne à l'[adresse](https://book.oceaninfohub.org/index.html) https://book.oceaninfohub.org/index.html. 57 organisations partenaires pilotes ([feuille de calcul disponible ici](https://docs.google.com/spreadsheets/u/1/d/13bn9IPL8mYOwwoIKtTfx1XgW4FJsvofLSivevGTG7UE/edit#gid=0)) travaillent avec le projet pour démontrer la preuve de concept de l'architecture ODIS, et 18 d'entre elles sont désormais conformes à l'architecture ODIS et peuvent être découvertes via le réseau ODIS.
3. Le [catalogue des sources ODIS (ODISCat)](https://catalogue.odis.org/) [(](https://catalogue.odis.org)https://catalogue.odis.org) est une initiative étroitement liée et connexe. Il s'agit d'un catalogue annoté de ressources en ligne proposant des données et des produits d'information liés aux océans, contenant actuellement plus de 3080 enregistrements.
4. Mme Scott a indiqué que les projets ne présentaient aucun problème particulier. Il est fait référence au point 6.5 de l'ordre du jour pour plus d'informations sur ODIS.
5. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par ODIS et a **décidé** de poursuivre ce projet.

**3.3.1.12. OceanExpert**

1. Mme Sofie de Baenst, chef de project d’OceanExpert, a expliqué qu'OceanExpert continue d'être utilisé par de nombreux programmes et partenaires de la COI. L'équipe de l'OE (2 personnes travaillant 20-25% de leur temps de travail - en nature) s'efforce d'améliorer la base de données et l'interface utilisateur en répondant à l'évolution des exigences de sécurité ainsi qu'aux commentaires des utilisateurs, en s'occupant du contrôle de la qualité, en traitant les demandes et les mises à jour des utilisateurs finaux (le nombre d'experts ne cesse d'augmenter dans le répertoire). Un plus grand nombre de sites Web de la COI utilisent le contenu d'OceanExpert (personnes, organisations, événements, documents) grâce au système d'authentification unique. En 2023, certains sites Web de la COI seront mis à jour, la connexion API de ceux-ci devra être réintégrée et testée. Le processus d'enregistrement des nouveaux utilisateurs est réécrit et est actuellement développé et testé sur le site web de test d'OceanExpert. Une fois finalisé, il sera mis à jour sur le site Web live d'OceanExpert.
2. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par OceanExpert et a **décidé** de poursuivre ce projet.

**3.3.1.13. OceanTeacher Global Academy (OTGA)**

1. **M. Greg Reed**, consultant IODE et chef de projet d’OTGA, informe le Comité que ce sujet sera abordé au point 4.1.1 de l'ordre du jour.

**3.3.1.14. PacMAN**

1. **M. Ward Appeltans**, chef de project de PacMAN, a indiqué que le projet PacMAN (Réseau d'alerte aux Bioinvasions Marines dans les Îles du Pacifique) développe un système de surveillance de détection précoce des espèces marines envahissantes qui fournira des alertes précoces basées sur des analyses d'ADN environnemental. Au cours de l'année 2022, les protocoles d'échantillonnage de PacMAN ont été largement testés sur le terrain, dans le port de Suva aux Fidji. Coordonné par l'Université du Pacifique Sud (USP) et en collaboration avec l'Autorité de biosécurité des Fidji (BAF), le projet a obtenu un large soutien de la part des principales parties prenantes s'occupant de l'environnement marin aux Fidji. Des participants de 7 institutions ont été formés aux protocoles optimisés de PacMAN lors du tout premier cours sur l'ADN environnemental à Fidji. Avec l'assouplissement des restrictions COVID en 2022, la première réunion des parties prenantes locales sur site a également eu lieu.Toutes les institutions se sont réunies pour discuter de l'avancement du projet et des besoins d'un outil d'aide à la décision. Au cours de l'année suivante, le projet va opérationnaliser l'échantillonnage et l'analyse moléculaire, effectuer la gestion des données et développer et tester les modèles nécessaires pour fournir un outil d'aide à la décision qui permettra à la communauté locale d'interpréter les résultats du programme de surveillance de manière efficace. Un atelier de formation sur les outils d'aide à la décision et un grand événement de sensibilisation concluront le projet au cours de la première moitié de 2024. PacMAN est entièrement financé par la FUST et n'a donc aucune incidence budgétaire pour l'IODE.
2. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par PacMAN et a **décidé** de poursuivre ce projet.
3. Proposé : **Le Comité** s'est félicité des progrès réalisés dans le cadre de PacMAN et a **demandé aux** États Membres de soutenir le Secrétariat et les partenaires impliqués dans PacMAN pour continuer à développer et à reproduire PacMAN dans d'autres États, en particulier les États en développement et les PEID qui sont plus vulnérables aux impacts socio-économiques des espèces marines envahissantes. Cela aidera directement les États Membres à mettre en œuvre la cible 6 des objectifs 2030 récemment adoptés par la CDB COP15 Kunming-Montréal, qui vise à réduire de 50 % l'introduction de nouvelles espèces exotiques envahissantes, et met l'accent sur les sites prioritaires, tels que les îles.

**3.3.1.15. IODE QMF**

1. Voir 3.2.1 et 3.4.
2. Proposé : **Le Comité a exprimé son appréciation** pour les progrès réalisés par le QMF de l'IODE et a **décidé** de poursuivre ce projet.
3. Proposé : **Le Comité a noté avec** satisfaction les progrès réalisés par les 15 projets globaux.

### 3.3.2 Activités régionales

1. Les coordinateurs des projets ODIN ont été invités à résumer brièvement les activités de la dernière période intersessionnelle. Aucun rapport n'a été reçu pour ODINCINDIO.

**3.3.2.1 ODINAFRICA**

1. **M. Mika Odido**, coordonnateur de la COI en Afrique (**ou coprésidents de l'IODE**), a rendu compte des mesures qui ont été prises pour revitaliser le Réseau de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA). Cela inclut l'organisation d'un atelier de travail tenu en ligne en mars 2022 avec les parties prenantes pour délibérer sur la revitalisation du réseau afin de soutenir le développement d'un nœud africain pour le Ocean InfoHub. Le Groupe de Pilotage ODINAFRICA, créé lors de l'atelier, a élaboré un plan stratégique pour la revitalisation du réseau, en se concentrant sur 3 domaines :
2. Établir et faire progresser le développement d'un "jumeau numérique" régional pour l'Afrique ;
3. Mise en place du portail ODINAFRICA en tant que nœud régional africain pour le Système de Données et d'Informations Océaniques (ODIS) du projet Ocean InformationHub (OIH) ;
4. Amélioration du développement des capacités pour un collectage sûr et efficace, un contrôle de qualité, un traitement, une diffusion et une préservation des données océaniques générées par les agences nationales et internationales.
5. Des progrès ont été réalisés dans le développement du portail ODINAFRICA axé sur les six domaines thématiques pour le Ocean InfoHub. L'Atlas Côtier et Marin Africain a été migré vers une nouvelle plateforme Geonode développée avec le soutien de l'ICAN. Des liens ont été établis avec le projet Seabed2030 pour faire progresser la cartographie des fonds marins autour de l'Afrique.
6. Au cours de la prochaine période biennale, l'accent sera mis sur le peuplement et le contrôle de la qualité des bases de données qui ont été développées, ainsi que sur le développement des capacités et la génération de données et de produits d'information pour la gestion durable des ressources et de l'environnement océaniques et côtiers.

**3.3.2.2. ODINCARSA**

1. **M. Ariel Troisi**, Président de la COI, faisant rapport au nom d'ODINCARSA (Réseau d'Echange de Données et d'Information Océanographiques pour les Caraïbes et l'Amérique du Sud), a indiqué que les activités mises en œuvre et les résultats obtenus pendant la période intersession sont directement associés à l’OceanTeacher Global Academy 2 (avec ses trois RTC et un STC), ainsi qu'à Ocean InfoHub et au nœud régional LAC. Conformément à la décision IODE-XXVI.4.1.2, des liens plus étroits ont été établis avec l'IOCARIBE. Néanmoins, la région continue de souffrir de ressources financières extrêmement limitées pour soutenir les activités. La répartition asymétrique des capacités en termes de ressources humaines et d'infrastructures signalée lors des précédentes réunions du Comité de l’IODE reste un défi. Malgré les efforts déployés et les activités réalisées pendant la période intersession, plusieurs lacunes persistent. Bien que l'importance cruciale d'une bonne gestion des données et de l'information et du développement des capacités associées reste incontestée, la poursuite d'ODINCARSA-LA sous sa forme et sa structure actuelles nécessite une révision.

**3.3.2.3 ODINWESTPAC**

1. **Dr. Shi Suixiang**, coordinnateur du projet ODINWESTPAC (Réseau de Données et d'Informations Océanographiques pour le Pacifique Occidental), a rendu compte du fonctionnement de la plate-forme de services régionale ODINWESTPAC et d'une série d'efforts visant à accroître la visibilité des projets ODINWESTPAC. Le Dr Shi a fait état des résultats suivants obtenus au cours de la période intersession : (i) le portail Web du projet amélioré [(](http://www.odinwestpac.org)http://www.odinwestpac.org) ; (ii) le service régional de données et de produits d'information ; (iii) la collaboration avec d'autres projets sur l'amélioration des activités de renforcement des capacités régionales. Il a terminé son rapport en réaffirmant l'engagement de l'ODINWESTPAC à promouvoir l'échange de données et d'informations régionales, par le biais de la recherche et du développement de produits de données spécialisés, du partage des connaissances océaniques et du renforcement des capacités.

**3.3.2.4 L'avenir des projets ODIN**

1. En ce qui concerne les activités régionales (ODINs), **M. Mika Odido,** coordinateur de la COI en Afrique (**ou les coprésidents de l'IODE**), a rappelé que l'IODE-XXVI avait adopté la [décision IODE-XXVI.4.1.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D412) qui décidait :
* de poursuivre les ODINs en tant que projets IODE,
* de lier plus étroitement les ODIN aux organes subsidiaires régionaux de la COI (IOCARIBE, IOCAFRICA, IOCINDIO, WESTPAC),
* de poursuivre la gouvernance des ODINs en tant que projets de l’IODE à part entière dans les cas où il n'existe pas d'organe subsidiaire de la COI,
* que les ODIN sont encouragés à collaborer avec et à renforcer l’implémentation régionale des projets de l’IODE (par exemple, OBIS, OTGA, OIH),
* D’établir un forum inter-ODIN afin d'établir des liens plus étroits entre les ODIN et avec d'autres programmes globaux de la COI et de faciliter le partage des bonnes pratiques,

IODE-XXVI avait également :

* invité les organes subsidiaires régionaux de la COI à inclure des représentants des projets ODIN (par l'intermédiaire de leur(s) président(s) de Groupe de Pilotage) dans leur "conseil d'administration" respectif,
* chargé les coprésidents de l'IODE de discuter de cette décision de l'IODE avec les présidents des organes subsidiaires régionaux respectifs,
* chargé chaque ODIN de soumettre à IODE-XXVII une proposition de projet détaillée comprenant un plan de travail et un budget, en suivant les instructions relatives aux projets fournies dans le Manuel et les Guides de la COI n° 81 et de tenir compte des possibilités offertes par la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable,
* créé un groupe de travail intersession chargé de réviser le mandat des Réseaux de Données et d'Information Océanographiques (ODIN) de l'IODE et d'élaborer une stratégie pour la durabilité des ODIN, et de soumettre son rapport à la prochaine réunion du groupe de gestion de l'IODE (2022).
1. Le Comité a été informé qu'aucun progrès n'avait été réalisé au cours de la période intersession.
2. Proposé : **Le Comité,** tout en reconnaissant l'importance du développement des capacités liées à l'IODE dans les régions, **a décidé** de suspendre les projets ODIN (Ocean Data and Information Networks), en **notant** que l'IODE est devenu très actif dans la plupart des régions par le biais de ses projets OBIS, ODIS/OIH, OTGA, OBPS, AquaDocs et autres. En outre, le **Comité a recommandé** que les activités de l'IODE soient incluses dans les plans de travail des régions de la COI grâce à la participation active des coordinateurs nationaux de l'IODE (gestion des données et gestion de l'information), des CNDOs, des UDAs et des UIAs dans les régions.

### 3.3.3 Éléments structurels du programme IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin**, coprésident de l'IODE. M. De Bruin fait remarquer que le programme IODE utilise le terme "projet" pour toutes ses activités depuis les années 1990, tant pour les activités mondiales que pour les activités régionales. La plupart des projets ont été officiellement établis par le biais d'une recommandation de l’IODE qui a ensuite été approuvée par l'Assemblée de la COI (faisant généralement partie de la décision globale de l'Assemblée sur l'IODE. Les recommandations de l'IODE sont généralement soumises à l'Assemblée de la COI car les réunions du Comité de l'IODE sont généralement organisées quelques mois avant les sessions de l'Assemblée de la COI). La recommandation de l’IODE comprend le mandat du projet ainsi que le mandat et la composition initiale du groupe directeur du projet. Il est fait référence au point 3.3.3 de l'ordre du jour où un règlement intérieur est proposé afin d'harmoniser les dispositions pour tous les projets.
2. Depuis quelque temps cependant, on observe que le fait de nommer nos activités "projet" crée la perception qu'il s'agit d'activités limitées dans le temps et donc aussi avec des ressources limitées. Cela entrave les efforts de l'IODE pour s'associer à d'autres programmes et organisations qui ne souhaitent pas s'engager dans une collaboration à moins que l'on puisse s'attendre à une durabilité à long terme de cette collaboration.
3. M. De Bruin a donc proposé une dénomination plus appropriée des activités de l'IODE :
* **Composante de Programme (CP) :** activité bénéficiant d'un financement de base du Programme Ordinaire de l'UNESCO/COI et d'un soutien en personnel qui permet à l'activité de fonctionner de manière permanente.
* **Activité de Programme (AP)** : Activité à long terme recevant un financement minimal du Programme Ordinaire de l'UNESCO/COI, complété par un soutien en nature et/ou extrabudgétaire.
* **Projet** : Activité limitée dans le temps et entièrement financée par des sources extrabudgétaires.
1. Dans un premier effort pour exprimer l'engagement à long terme de la COI/IODE envers ses activités, M. de Bruin a proposé que ODIS, OBIS et OTGA soient considérés comme une Composante de Programme. Il a fait remarquer que cela ne devrait pas modifier les règles de procédure discutées au point 3.3.3 de l'ordre du jour en ce qui concerne la création d'activités de programme ou leurs modalités de gouvernance et de gestion.
2. Proposé : **Le Comité a approuvé** la désignation des activités de l'IODE en tant qu'Eléments de Programme, Activités de Programme et Projets, considérant que cela devrait rendre les activités de l'IODE plus attrayantes pour les partenaires en matière de coopération.
3. Proposé : **Le Comité a décidé** de désigner ODIS, OBIS et OTGA comme Composantes de Programme et d'en tenir compte dans le plan de travail et le budget 2023-2025.
4. Proposé : **Le Comité a chargé** le Groupe de Gestion de l'IODE de (i) proposer la désignation de toutes les autres activités de l'IODE ; et (ii) de proposer des procédures pour guider les demandes de nouveaux composants, activités et projets, et de les soumettre à la 28th Session du Comité de l'IODE en 2025.

### 3.3.4 Règles de procédures des projets IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed,** consultant IODE et président du SG-QMF. Il s'est référé au [document IOC/IODE-XXVII/3.3.4](https://oceanexpert.org/document/31420) (Règles de procédures des Éléments de Programme, des Activités de Programme ou des Projets de l'IODE).
2. Il a indiqué que l'IODE compte désormais 15 projets. La plupart d'entre eux ont été établis par une recommandation de l'IODE soumise à l'approbation de l'Assemblée de la COI. Les recommandations comprenaient le mandat du projet, le mandat du groupe directeur et, dans de nombreux cas, la composition initiale du groupe directeur. Dans la plupart des cas, le groupe directeur a élu son propre (co-)président et a ajouté des membres selon les besoins. Dans certains cas, un chef de projet a été recruté (principalement pour les projets financés par des sources extrabudgétaires).
3. Cependant, l'IODE n'a pas adopté ou documenté de "règles de procédure" qui aident les projets, nouveaux ou existants, à rédiger le mandat des projets et du groupe directeur, à élire le(s) (co-)président(s) et leur mandat, les procédures d'élection, etc. Le document IOC/IODE-XXVII/3.3.4 (Rules of Procedure for IODE projects) propose de telles règles de procédure pour adoption par tous les projets IODE.
4. Proposé : **Le Comité a remercié** le Secrétariat d'avoir rédigé les Règles de Procédurepour les éléments de programme, les activités de programme ou les projets de l'IODE.
5. Proposé : **Le Comité a approuvé** les "Règles de Procédures des éléments de programme, des activités de programme ou des projets de l'IODE" et a **demandé à** tous les projets de l'adopter dans leur structure de gestion d'ici la prochaine réunion du groupe de gestion de l'IODE (décembre 2023/janvier 2024).
6. Proposé : **Le Comité a chargé** le Secrétariat de publier les "Règles de Procédure des éléments de programme, des activités de programme ou des projets de l'IODE" dans la série des manuels et guides de la COI.

## 3.4 IMPLÉMENTION DE L’IODE QUALITY MANAGEMENT FRAMEWORK (QMF)

### 3.4.1 Accréditation des centres de données/centres d'information : statut et voie à suivre

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Greg Reed,** consultant IODE et président du SG-QMF. Il fait référence au point 3.2.1 de l'ordre du jour qui a traité des demandes d'accréditation.
2. Le Groupe de Pilotage pour le cadre de gestion de la qualité (SG-QMF) a noté que certains CNDOs/UDAs ont été accrédités par le biais d'un autre processus, à savoir le Core Trust Seal (CTS) qui certifie les référentiels de données. D'autres centres de données envisagent la certification CTS, comme cela a été noté dans les réponses reçues des CNDOs/UDAs. La certification CTS est très similaire à l'accréditation IODE (voir https://www.coretrustseal.org). Toutefois, quelques critères de l'accréditation IODE ne sont pas couverts par le CTS, à savoir les critères IODE 1.5 (Fournir des rapports nationaux au Comité de l’IODE) et 2.1 (Adhésion aux normes et aux bonnes pratiques de l’IODE) qui sont spécifiques à l'IODE. Le Groupe directeur a recommandé de modifier le processus d'accréditation de l'IODE afin d'inclure la certification par le CTS comme répondant aux exigences de l'accréditation de l'IODE. Tout CNDO ou UDA qui a été certifié par CTS se verra attribuer le statut de Centre National de Données Océanographiques accrédité IODE ou d'Unité de Données Associée IODE accréditée, à condition qu'il puisse prouver (i) qu'il fournit des rapports nationaux au Comité de l’IODE et (ii) qu'il adhère aux normes et aux bonnes pratiques de l'IODE.
3. Proposé : **Le Comité a salué** l'avancement du projet IODE-QMF tout en **notant** que davantage de demandes d'accréditation seraient les bienvenues.
4. Proposé : **Le Comité a chargé** le SG-QMF de réviser les manuels et guides de la COI n° 67 (Cadre de gestion de la qualité de l'IODE pour les Centres Nationaux de Données Océanographiques et les Unités de Données Associées (édition révisée)) afin d'y inclure les modifications apportées au processus d'accréditation.
5. Proposé : **Le Comité a invité les** États Membres à désigner des experts dûment qualifiés ayant une expérience dans la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité pour la gestion des données océanographiques au SG-QMF pour la prochaine période intersession.

### 3.4.2 Évaluation des performances des projets et des activités de l'IODE : état d'avancement et voie à suivre

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Greg Reed,** consultant IODE et président du SG-QMF. Il rappelle que l'IODE-XXVI a accueilli favorablement la proposition de révision des manuels et guides de la COI n° 81 et a demandé que tous les chefs/responsables de projet utilisent le nouveau formulaire de rapport, inclus dans le MG81 révisé en annexe 2.
2. M. Reed a informé le Comité que la révision était terminée et qu'elle était disponible sous le titre **IOC Manuals and Guides No. 81, rev2** sur https://oceanexpert.org/document/29638.
3. Il a en outre informé le Comité que tous les projets avaient été invités à utiliser le document révisé pour la préparation de leurs rapports de projet (voir point 3.3.1 de l'ordre du jour). Il a fait référence au [document IOC/IODE-XXVII/3.3.1](https://oceanexpert.org/document/31327) (Rapports annuels sur les projets et activités de l'IODE 2021-2022).

## 3.5 RAPPORTS D’AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉ COMMUNES AVEC LES AUTRES PROGRAMMES DE LA COI ET AVEC D’AUTRES PARTENAIRES

### 3.5.1 Programmes mondiaux de la COI

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Ward Appeltans**. Il fait le point sur la coopération avec les autres programmes de la COI :

**Sciences océaniques** (voir [document IOC/IODE-XXVII/3.5.1](https://oceanexpert.org/document/31724))

* **Système d'Information sur les Algues Nuisibles (HAIS)**
1. **M. Henrik Enevoldsen**, responsable a.i. des Sciences Océaniques de la COI, a indiqué que, dans le cadre du projet DIPS-4-Ocean Assessment (2014-2021) financé par Flanders FUST, la COI a publié le tout premier Rapport mondial sur l'Ètat des efflorescences Algales Nuisibles (GHSR) des Nations Unies, qui a été publié le 8 juin 2021 et qui constitue une analyse sans précédent des efflorescences algales nuisibles (HAB) dans le monde au cours des 33 dernières années. Les co-auteurs du GHSR ont exploité à la fois la base de données mondiale sur les événements liés aux algues nuisibles (HAEDAT), qui comptait alors 9 503 événements ayant un ou plusieurs impacts sur la société humaine, et la base de données du Système d'Information sur la Biodiversité des Océans (OBIS), qui contenait 7 millions d'enregistrements d'observations de microalgues, dont 289 668 occurrences d'espèces d'algues toxiques. Les tendances régionales des observations de microalgues dans OBIS ont été utilisées comme une approximation de l'effort de surveillance. Grâce au soutien financier de DIPS-4-Ocean Assessments, l'équipe IODE/OBIS a également développé un nouveau portail de données HAIS [(](https://data.hais.ioc-unesco.org)https://data.hais.ioc-unesco.org) qui visualise les données d'événements de HAEDAT avec les occurrences d'espèces de HAB de OBIS. Actuellement, de nouveaux financements sont recherchés pour soutenir le développement et la maintenance des systèmes de données du Harmful Algal Information System (HAIS), notamment HAEDAT et OBIS HAB, qui sont tous deux hébergés par l'IODE.
2. Proposé : **Le Comité s'est félicité** des derniers développements liés au portail de données HAIS.
3. Proposé : **Le Comité a exprimé son soutien** à la poursuite du développement et de la collecte de fonds pour le portail de données HAIS, qui sera crucial pour les futures éditions du GHSR.
* **Base de Données et Atlas Mondial de l'Oxygène des Océans (GO2DAT)**
1. **Mme Kirsten Isensee**, Spécialiste du Programme, Section des Sciences Océaniques, a présenté une nouvelle initiative du groupe de travail de la COI "Réseau Mondial d'Oxygène Océanique" (GO2NE) et de son programme "Décennie Mondiale de l'Oxygène Océanique". Le groupe travaille à la mise en œuvre du projet "Global Ocean Oxygen Database and ATlas" (GO2 DAT, Décennie de l'Océan). L'objectif est de lancer un effort international coordonné en vue de la construction d'une base de données GO2DAT en libre accès, conforme aux principes FAIR, donnant accès à des données provenant de l'océan côtier et de la haute mer, mesurées à partir de plates-formes eulériennes et lagrangiennes, adoptant un format de métadonnées approuvé par la communauté et des procédures de contrôle de la qualité et de marquage entièrement documentées. Une feuille de route vers GO2DAT impliquant la communauté scientifique, les fournisseurs de données, les gestionnaires de données et les utilisateurs finaux a été publiée en décembre 2021 (Grégoire et al., 2021).
2. GO2DAT permettrait d'exploiter le potentiel du nombre croissant de profils O2, qui devrait quadrupler dans le cadre de la future stratégie GOOS. Il permettra à l'utilisateur de faire un choix éclairé sur des données adaptées à son objectif et facilitera la diffusion d'informations sur la désoxygénation des océans à une large communauté de parties prenantes. Les produits GO2DAT soutiendront l'éducation de la jeune génération et du grand public.
3. L'IODE est un partenaire clé dans cet effort pour exploiter et établir, si nécessaire, des mécanismes de fonctionnement standard (OBPS), pour renforcer les capacités (OTGA) et pour se connecter avec les CNDOs et les UDAs, dont beaucoup sont des parties prenantes clés. Un soutien financier supplémentaire sera nécessaire pour développer GO2DAT, avec un soutien technique fourni par IODE GO2DAT, car GO2DAT devrait être une contribution principale à Ocean InfoHub et, à un stade ultérieur, à ODIS.
4. Proposé : **Le Comité a remercié** Mme Isensee pour la présentation et l'introduction aux efforts de GO2NE/GOOD.
5. Proposé : **Le comité s'est félicité** du développement de GO2DAT, de la coopération avec le WG GO2NE de la COI et du comité directeur de GODAT.
6. Proposé : **Le comité a encouragé les** États Membres, les CNDO et les UDA à soutenir le développement de GO2DAT financièrement et en nature.
* **Coopération avec la Section des Sciences Océaniques de la COI dans le portail de données SDG 14.3.1**
1. **Mme Kirsten Isensee,** Spécialiste du Programme, Section des Sciences Océaniques, a informé le Comité que le portail de données SDG 14.3.1 [(](https://oa.iode.org/)https://oa.iode.org/), hébergé et maintenu techniquement à l'IODE, est un outil pour la soumission, la collecte, la validation, le stockage et le partage des données et métadonnées sur l'acidification des océans soumises en vue de l'indicateur de l'Objectif de Développement Durable 14.3.1 : Acidité marine moyenne (pH) mesurée dans un ensemble convenu de stations d'échantillonnage représentatives. En 2015, les Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030 et un ensemble d'Objectifs de Développement Durable (ODD), dont un objectif dédié à l'océan, l'ODD 14, qui appelle à "conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable". La COI de l'UNESCO a été identifiée comme l'agence dépositaire de la cible 14.3 de l'ODD : "Réduire au minimum les effets de l'acidification des océans et y remédier, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux", et de l'indicateur 14.3.1 de l'ODD associé ("Acidité marine moyenne (pH) mesurée dans un ensemble convenu de stations d'échantillonnage représentatives").
2. Grâce à la coopération et au soutien de l'IODE, la COI est en mesure de recevoir les données et métadonnées de SDG 14.3.1. Pour faciliter davantage la soumission, le contrôle de version et pour alléger la charge des scientifiques, à qui l'on demande de fournir des données à plusieurs bases de données au cours de l'année. La COI a mis en place deux équipes de travail, qui s'occupent des métadonnées et du vocabulaire des données sur l'acidification des océans, dans le but de développer un système fédéré pour les données sur l'acidification des océans. Avec le soutien continu de l'IODE, le portail SDG 14.3.1 deviendrait l'une des plateformes à récolter régulièrement et pourrait servir de miroir pour soutenir la visualisation/l'échange et assurer la disponibilité à long terme des données. Un soutien financier supplémentaire a été obtenu pour développer certaines fonctionnalités additionnelles, mais pas toutes, dans le portail SDG 14.3.1 : (i) permettre le téléchargement d'ensembles de données dans d'autres formats qu'excel ; (ii) identifier les bases de données pertinentes et convenir de modèles de métadonnées similaires ; (iii) établir un système fédéré pour récolter régulièrement les données pertinentes pour 14.3.1 (adoption de la technologie ERDDAP), (iv) améliorer la visualisation disponible sur le portail des indicateurs SDG 14.3.1.
3. Proposé : **Le Comité a accueilli favorablement** les derniers développements liés au portail de données SDG 14.3.1 présenté.
4. Proposé : **Le comité a invité** les CNDOs et les UDAs à participer aux prochains appels de collecte de données.
5. Proposé : **Le Comité a exprimé son soutien** à l'implication continue du Secrétariat de l'IODE dans la poursuite du développement du portail de données 14.3.1, qui sera une contribution cruciale à ODIS.

**Système mondial d'observation de l'océan (GOOS)**

1. Mme Emma Heslop, Responsable de l'OOS, a indiqué qu'avec le soutien technique de l'équipe IODE/OBIS, le Système Mondial d'Observation de l'Océan (GOOS) a pu développer et lancer le Portail BioEco du GOOS le 21 juillet 2022, en ligne sur https://bioeco.goosocean.org. Le portail fournit une carte interactive qui donne une image globale des programmes d'observation biologique et écosystémique soutenus de l'océan. Les informations sur chaque programme comprennent les variables observées, l'état de développement du programme, les normalisations et spécifications utilisées pour collecter les observations, et la capacité d'observation du programme (ou niveau de préparation). Ces informations proviennent des métadonnées qui accompagnent les données d'observation. Les données d'observation collectées par chaque programme se trouvent dans des systèmes de données tels que OBIS, et des liens vers ces données peuvent être ajoutés dans le portail. Le portail contient actuellement des informations provenant de 592 programmes de surveillance dans le monde. L'un des objectifs futurs du Portail BioEco est de créer un flux automatisé de données et de métadonnées provenant des programmes d'observation des océans vers le Portail et les systèmes de gestion des données tels qu'OBIS. D'ici 2025, l'OBIS vise à ce que 90 % des programmes actifs de surveillance BioEco aient des entrées à jour dans le portail BioEco, et que 80 % d'entre eux aient établi des connexions de flux de données vers l'OBIS. D'ici 2025, le Portail BioEco vise également à avoir établi une connexion m2m avec l'installation de surveillance et de soutien du GOOS hébergée par OceanOPS à Brest, ce qui rendra possible des vues sur l'observation physique, biogéochimique, biologique et écologique, et facilitera également la mise en relation des informations d'observation BioEco avec le bulletin annuel du Système d'Observation des Océans, qui fournit une évaluation annuelle de l'état du Système d'Observation des Océans ([voir](https://www.ocean-ops.org/reportcard) https://www.ocean-ops.org/reportcard).
2. Elle a également indiqué qu'en 2023, le Groupe de Coordination des Observations (GCO) du GOOS publiera le plan de mise en œuvre de la stratégie de données du GCO, qui s'appuie sur les travaux entrepris pour cartographier les flux de données de 12 réseaux mondiaux d'observation des océans relevant du GCO ([voir https://www.goosocean.org/index.php ?option=com\_oe&task=viewDocumentRecord&docID=31176](https://www.goosocean.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=31176)) et propose une approche commune inter-réseaux des données et des métadonnées afin de réduire les frictions dans le flux de données et de garantir que les données atteignent les principaux "points finaux" exploitables, notamment le SMT de l'OMM et les points finaux connectés à l'architecture OBIS proposée par l'IODE.
3. Elle a également fait référence au point 3.3.1.9 de l'ordre du jour (IODE/GOOS OBPS) qui démontre une coopération étroite entre le GOOS et l'IODE.
4. Proposé : **Le comité a chargé ses coprésidents** de s'engager dans le plan de mise en œuvre de la stratégie de données du GCO pour s'assurer qu'il est adapté à l'objectif du point de vue de la communauté de gestion des données océaniques.
5. Proposé : **Le Comité a noté avec satisfaction** le plan ambitieux d'un portail de données BioEco qui constitue une ressource intégrée pour le suivi et la planification des systèmes d'observation de l'océan aux niveaux national, régional et mondial, et a **chargé l'**IODE OBIS d'identifier les besoins en ressources pour y parvenir dans une proposition de planification 2023-2025.
6. Avec le soutien technique de l'équipe IODE/OBIS, le Système Mondial d'Observation de l'Océan (GOOS) a pu développer et lancer le portail GOOS BioEco le 21 juillet 2022, en ligne sur https://bioeco.goosocean.org. Le portail propose une carte interactive qui donne une image globale du système d'observation biologique et écosystémique des océans. Les informations relatives à chaque programme comprennent les variables observées, l'état de développement du programme, les normalisations et spécifications utilisées pour collecter les observations, et la capacité d'observation du programme (ou niveau de préparation). Ces informations sont connues sous le nom de "métadonnées" du programme. Les données réelles collectées par chaque programme se trouvent dans des systèmes de données tels que OBIS, et des liens vers ces systèmes peuvent être ajoutés dans le portail. Le portail contient actuellement des informations provenant de 592 programmes de surveillance. L'un des objectifs futurs du portail BioEco est de créer un flux automatisé de données et de métadonnées provenant des programmes d'observation des océans vers le portail et les systèmes de gestion des données tels qu'OBIS. "D'ici 2025, nous visons à ce que 90 % des programmes actifs de surveillance BioEco aient des entrées à jour dans le portail BioEco et que 80 % aient établi un flux de données continu vers OBIS. D'ici 2025, le portail BioEco disposera également d'une connexion en direct avec l'installation de surveillance GOOS hébergée par OceanOPS à Brest, et alimentera directement les fiches de rapport annuel fournissant une évaluation de l'état du système d'observation des océans ([voir](https://www.ocean-ops.org/reportcard) https://www.ocean-ops.org/reportcard).
7. Proposé : **Le Comité** ...(à ajouter en session si nécessaire)

**Systèmes d'Alerte aux Tsunamis et d'Ttténuation de leurs effets et Systèmes d'Information sur lesT de la COI**

1. L'Unité Tsunami de la COI travaille avec l'OceanTeacher Global Academy pour élaborer des cours de formation qui seront dispensés par les deux centres de formation spécialisés (STC) de l'OTGA en Indonésie et au ITIC. Les cours prévus pour 2023-24 comprennent :
* Sensibilisation aux Tsunamis. Une vue d'ensemble couvrant l'évaluation des risques, l'alerte, la préparation, l'atténuation, l'intervention.
* Systèmes d'Alerte Précoce aux Tsunamis (TEWS). Composants et exigences pour des TWS robustes, fiables et efficaces.
* Compétences de Base du Personnel du TWC. Informations et compétences requises pour le personnel des TWC.
1. Proposé : **Le Comité a** pris note des activités entreprises avec le programme du TSU mais a **invité** le TSU à envisager une collaboration plus étendue à travers les activités pertinentes de l'IODE.

**Politique Maritime et Régions**

1. M. Appeltans a informé le Comité qu'aucun rapport n'avait été reçu de l'IOC/MPR. Il a brièvement informé le Comité que des discussions étaient en cours pour créer des cours dans OTGA pour le projet MSP Global 2.0 qui devrait démarrer en 2023.

### 3.5.2 Programmes régionaux de la COI (sous-commissions et comités régionaux)

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Ward Appeltans**. Il a indiqué qu'aucune contribution n'a été reçue des Secrétariats régionaux, à l'exception de la COI/WESTPAC.

**WESTPAC**

1. La Sous-Commission de la COI pour le Pacifique Occidental n'a cessé d'encourager les États Membres de la COI dans la région à développer leurs capacités de gestion des données et de l'information océanographiques, et à partager les données et l'information via les CNDOs établis, les UDAs de l'IODE et les nœuds nationaux de l'OBIS dans la région, vers le réseau mondial de l'IODE et au-delà. Cependant, il semble que la plupart de ces institutions soient confrontées à de grands défis, notamment des ressources humaines et financières limitées et un soutien politique adéquat, qui empêchent la prestation de services de meilleure qualité pour répondre aux besoins des Etats Membres. Le Secrétariat régional est en sous-effectif et débordé par les demandes sans précédent des États Membres de la région. Le renforcement du Secrétariat régional est nécessaire afin d'aider les EM à développer davantage leur gestion des données et des informations dans la région.
2. M. Appeltans a noté que, bien qu'aucun rapport n'ait été reçu de l'IOCAFRICA, de l'IOCARIBE (en raison du départ du Dr Cesar Toro début 2022) et de l'IOCINDIO, plusieurs activités de l'IODE étaient en cours dans les régions :
* OTGA : ce projet est actif dans les régions IOCARIBE, IOCAFRICA, IOCINDIO et WESTPAC grâce à son réseau de Centres de Formation Régionaux (RTC) et de Centres de Formation Spécialisés (STC) (voir point 4.1.1 de l'ordre du jour) ;
* Ocean InfoHub/ODIS : Le projet OIH est actif en Amérique latine (y compris IOCARIBE), IOCAFRICA et dans les PEID du Pacifique (voir ordre du jour 6.5).
1. **Le Comité a remercié** le gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique), la Norvège (NORAD) ainsi que les États Membres qui accueillent des centres de formation et contribuent à l'OIH/ODIS et les a **exhortés** à poursuivre ce soutien.
2. **Le Comité a pris note** des préoccupations exprimées par le Secrétariat de la WESTPAC et a **recommandé** que des discussions aient lieu entre les États Membres de la WESTPAC, les CNDOs, les UDAset les UIAs de cette région, afin d'identifier les besoins et les éventuelles mesures de soutien.

### 3.5.3 APRÈS JCOMM : JCB

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le **Dr Sergey Belov,** coprésident de l'IODE. Il a rappelé qu'à sa seizième session, l'IODE "notant la restructuration de l'OMM, a recommandé de poursuivre les discussions sur ce sujet avec le Conseil de collaboration OMM-COI (JCB) et a demandé à M. Sergey Belov, coprésident de l'IODE, d'entamer ces discussions." et " notant la suppression de la JCOMM, a décidé de supprimer l'ETDMP et a invité la COI à discuter avec l'OMM, par l'intermédiaire du Conseil de collaboration OMM-COI (JCB), de la forme des futures collaborations sur les aspects de la gestion des données et de la formation et des bonnes pratiques océaniques par le biais de projets conjoints, d'ET, d'autres formes ". Au nom de l'OMM et de la COI, le JCB a élaboré en 2021 la "Stratégie de collaboration OMM-COI (2022 - 2025) visant à maintenir, renforcer et promouvoir les liens entre les communautés du temps, de l'eau, du climat et de l'océan afin de concrétiser les visions de la COI et de l'OMM, en s'appuyant sur une longue histoire de coopération". La deuxième session du JCB s'est réunie en ligne le 1er mars 2022 (le rapport peut être consulté sur https://oceanexpert.org/document/30477). La réunion a discuté d'une série de présentations élaborées conjointement par la COI et l'OMM, examinant les domaines potentiels de collaboration entre la recherche, les observations, les données, la modélisation, les services et le développement des capacités. Le JCB a ainsi pu se faire une idée des progrès réalisés au cours de l'année écoulée et des domaines dans lesquels une action conjointe pourrait apporter une valeur ajoutée. Un plan de travail conjoint de collaboration pour 2022-2023 a été convenu. L'IODE a continué à promouvoir et à développer le travail effectué dans le cadre de ses projets et activités (OTGA, OBPS, OIH, etc.). Il a été convenu que l'OMM et l'IODE collaboreront à l'écosystème mondial de données dans le cadre de la décennie et en utilisant l'ODIS et le WIS et coordonneront les activités liées aux données dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030).
2. Proposé : **Le Comité a accueilli favorablement** le développement de la "Stratégie de collaboration OMM-COI (2022 - 2025)".
3. Proposé : **Le Comité a exhorté les** États Membres de la COI à travailler à une collaboration plus étroite sur l'interopérabilité entre l'OIH/ODIS de la COI/IODE et le WIS 2.0 de l'OMM.
4. Proposé : **Le Comité a chargé** le Secrétariat d'inviter l'OMM à se joindre aux activités de l'IODE dans le cadre de la Décennie de l'océan.

### 3.5.4 Participation aux projets de la Commission européenne

1. **M. Ward Appeltans** présente ce point de l'ordre du jour. Afin de mettre en œuvre le Deal Vert Européen et la Stratégie Européenne pour la Biodiversité, l'Europe a lancé le cadre Horizon Europe 2021-2024 avec cinq missions dont "Restaurer nos Océans et nos Eaux" et "Adaptation au Changement Climatique" nous concernent directement.
2. Actuellement, le Secrétariat de l'IODE (par le biais d'OBIS) participe à quatre nouveaux projets Horizon de l'UE :
* Sous la Mission Climat, le groupe 6 Biodiversité et services écosystémiques :
	+ HORIZON-CL6-2021-BIODIV-01-12: Amélioration de la planification spatiale maritime fondée sur la science et identification des zones marines protégées
		- Projet : Aires Marines Protégées Europe (MPA Europe)
	+ HORIZON-CL6-2022-BIODIV-01-01: Observation et cartographie de la biodiversité et des écosystèmes, avec un accent particulier sur les écosystèmes côtiers et marins
		- Projet : Observations à long terme de la BiOdiversité du Littoral Marin (Marco-Bolo)
* Sous la Mission Océan :
	+ HORIZON-MISS-2022-OCEAN-01-07 : Intégration des données de surveillance de la biodiversité dans le Digital Twin Ocean
		- Projet : DTO\_BioFlow (dirigé par VLIZ)
	+ HORIZON-MISS-2022-OCEAN-01-09: Vers une bibliothèque européenne d'e-DNA d'espèces marines et d'eau douce
		- Projet : Un plan vers une bibliothèque de référence et un dépôt de données eDNA pour les organismes aquatiques, naviguant l'Europe vers la prochaine génération de surveillance de la biodiversité (eDNAquaPlan)
1. Proposé : **Le Comité s'est félicité de** la participation active du Secrétariat de l'IODE à ces projets Horizon Europe qui renforcent les projets de l'IODE, apportent des ressources en personnel supplémentaires et apportent une perspective internationale à ces projets de l'UE.
2. Proposé : **Le Comité a fortement recommandé aux** partenaires de l'UE d'envisager d'impliquer l'IODE dans la préparation des futures propositions de projets.

### 3.5.5 Système de Données Mondiales (WDS) de l'ICSU

1. **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE, invite **Mme Meredith P. Goins**, Directeur Exécutif du Bureau du Programme International de la SDM, à présenter brièvement ce point de l'ordre du jour.
2. (à ajouter lors de la session)
3. Proposé : **Le Comité** ...(à ajouter en séance)

### 3.5.6 Résumés des Sciences Aquatiques et des Pêches (ASFA)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **Mme Tamsin Vicary** (Secrétariat de l'ASFA, Équipe de Gestion de l'Information et des Connaissances sur les Pêches (NFISI), Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)**.** Elle a indiqué que la COI (par le biais de l'IODE) est un partenaire fondateur de l'ASFA de la FAO et est membre du Conseil Consultatif de l'ASFA. Par le biais du projet AquaDocs, l'IODE travaille avec la nouvelle initiative de dépôt OpenASFA dans le cadre d'une lettre d'accord pour fournir des mises à jour aux dépôts de documents de la COI. En outre, l'accord LOA prévoit de travailler ensemble sur l'organisation d'une conférence conjointe en 2022, les sessions de formation, le moissonnage, les scripts d'import/export et les vocabulaires.
2. Proposé : **Le Comité a proposé** que l'étude d'impact du Secrétariat de l'ASFA explore la poursuite de la coopération entre OpenASFA et AquaDocs en évaluant l'impact sur les communautés d'utilisateurs et en identifiant toute action visant à soutenir les ODD, la Décennie des Océans et les opportunités de marché communes....

### 3.5.7 Coopération avec l'Association Internationale des Bibliothèques et Centres d'Information sur les Sciences Aquatiques et Marines (IAMSLIC)

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **Mme Jennifer Walton** au nom de **Mme Saida Messaoudi** (Présidente de l'IAMSLIC 2022-2023). Elle indique que l'IODE entretient une relation durable avec (IAMSLIC) et a soutenu au fil des ans de nombreuses initiatives de l'IAMSLIC dans le cadre d'un MOU commun. Un nouveau MOU doit être discuté mais le principal domaine de coopération est le succès d'AquaDocs, le dépôt commun de l'IODE et de l'IAMSLIC (fusionné à partir d'OceanDocs et des Aquatic Commons Repositories) où l'IAMSLIC fournit les ressources en personnel pour la gestion du dépôt et l'IODE prend en charge l'abonnement au dépôt hébergé. IAMSLIC offre également l'accès à IODE à ses plus de 200 professionnels de l'information sur les sciences marines.
2. Proposé : **Le Comité a recommandé à l'**IODE et à l'IAMSLIC de poursuivre leurs relations et de créer un nouveau protocole d'accord sur les activités d'intérêt mutuel, y compris la fourniture d'un soutien continu par la COI/IODE et l'IAMSLIC pour assurer la continuité du dépôt AquaDocs.

### 3.5.8 Coopération de l'IODE à la Décennie de l'Océan

1. Ce sujet est traité au point 6.1 de l'ordre du jour.

## 3.6 RESULTATS DE LA “INTERNATIONAL OCEAN DATA CONFERENCE - THE DATA WE NEED FOR THE OCEAN WE WANT” 2022 ET 2023

### 3.6.1 Conférence Internationale sur les Données Océaniques 2022 - Les Données dont nous avons Besoin pour l'Océan que nous Voulons ".

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. Il fait référence au site web de la conférence disponible sur https://oceandataconference.org. La conférence de 2022 (la première d'une série prévue) s'est tenue à Sopot, en Pologne, du 14 au 16 février 2022 en tant qu'événement hybride. Elle a été organisée conjointement par le gouvernement polonais par le biais de l'Institut d'Océanologie de l'Académie Polonaise des Sciences (IOPAN), le programme IODE de la COI et l'Unité de Coordination de la Décennie. Elle a été suivie par 591 participants en ligne et 60 participants sur place. Les principaux objectifs de cette conférence étaient **d'examiner les stratégies et politiques régionales et mondiales nécessaires à la réalisation de l'écosystème numérique, de discuter des développements technologiques existants et nécessaires et de leur mise en œuvre, et d'identifier les orientations futures en matière de gestion des données et de l'information océanographiques.** Les objectifs mentionnés seraient en outre considérés dans le cadre de la vision multisectorielle de la Décennie de l'Océan.
2. La conférence a formulé plusieurs recommandations auxquelles la communauté mondiale de la gestion des données et de l'information océanographiques doit principalement donner suite :
* nécessité d'accroître les efforts en matière de normalisation, de bonnes pratiques et d'harmonisation ainsi que d'une application plus large des principes FAIR et CARE
* accroître l'engagement communautaire le plus large possible, y compris la science citoyenne, les connaissances indigènes et l'amélioration de la culture des données
* nécessité d'accroître les efforts en matière d'interopérabilité et de mise en réseau des systèmes d'information et de données à l'échelle mondiale afin de créer un patrimoine numérique océanique et un écosystème de données à l'échelle mondiale, en réalisant également l'interconnexion et l'intégration des systèmes de données (jumeaux numériques) de différentes disciplines et de différents secteurs (y compris le secteur privé) liés à l'océan
* favoriser des systèmes d'alerte multirisques intégrés dans le cadre des programmes d'observation, de recherche et de prévision du système terrestre, visant non seulement la santé des océans, mais manifestant les résultats sociétaux de la 7e Décennie soulignant les qualités de l'océan et des populations
1. Dans le cadre de la Décennie de l'Océan, la communauté mondiale des données océaniques et de la chaîne de valeur marine aura collectivement mis en place un écosystème numérique "vivant" de données océaniques :
* la provenance des données sera entièrement traçable via un ensemble commun de métadonnées enrichi d'informations de marquage pertinentes pour le thème/secteur/acquisition, par exemple, la pertinence par rapport aux OVE, aux ODD ;
* l'écosystème des données océaniques sera entièrement consultable et exploitable par machine, ce qui signifie que lorsque les données ou les métadonnées sont mises à jour, elles le sont automatiquement tout au long du pipeline de données et que lorsque de nouvelles données sont disponibles, elles sont automatiquement récoltées et mises à disposition par le biais du patrimoine numérique mondial ;
* Il faut des réseaux d'information répartis dans le monde entier pour parvenir à l'harmonisation des normes ;
* Il est également nécessaire de définir des exigences de qualité fondées sur des données scientifiques - élaborées conjointement par la communauté des données marines - afin que les données et les informations soient adaptées à un usage multiple.
1. De nombreux reportages ont été réalisés par les secrétariats de la COI et de l'IODE sur les résultats de la conférence (par exemple, https://ioc.unesco.org/news/international-ocean-data-conference-2022-concludes-new-commitments-achieving-global-ocean).
2. La quasi-totalité des présentations ainsi que les résumés sont disponibles sur <https://oceandataconference.org/programme/> . Un résumé des résultats a été préparé.
3. M. de Bruin a en outre informé le Comité qu'une courte enquête avait été organisée après la Conférence pour obtenir les réactions des participants. Les résultats de l'enquête sont disponibles dans le [document IOC/IODE-MG-2022-5.2](https://oceanexpert.org/downloadFile/50091). M. de Bruin résume brièvement les résultats :
* 85% ont trouvé le programme intéressant et bien conçu
* 73 % ont trouvé les présentations juste assez longues et 24 % les ont trouvées trop courtes.
* 89% ont trouvé la qualité des présentations excellente ou bonne
* 53% n'ont eu aucun problème technique lors de leur participation en ligne, tandis que 14% ont eu quelques problèmes.
* 92% ont estimé que la prochaine conférence devrait également être organisée sous forme d'événement hybride.

### 3.6.2 Conférence Internationale sur les Données Océaniques 2023 - Les Données dont nous avons Besoin pour l'Océan que nous Voulons ".

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin**, coprésident de l'IODE. Il fait référence au site web de la Conférence disponible sur <https://oceandataconference.org>. La Conférence 2023 s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, en France, en tant qu'événement hybride du 20 au 22 mars 2023, juste avant IODE-XXVII.

*[DU CONTENU SUPPLÉMENTAIRE SERA AJOUTÉ PAR LE SECRÉTARIAT APRÈS LA CONFÉRENCE].*

1. Proposé : **Le Comité** ...

# 4. DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE L'IODE

## 4.1 CONTRIBUTIONS DE L'IODE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE LA COI

### 4.1.1 Projet OceanTeacher Global Academy : Phase 2

1. Ce point de l'ordre du jour est présenté par **M. Greg Reed** (chef de projet OTGA).
2. Il a informé que la nouvelle certification ISO 29993 du Bureau des projets de la COI pour l'IODE, Ostende, Belgique, en tant que fournisseur de services d'apprentissage, a été attribuée en mars 2022, après une pause forcée due à la pandémie COVID 19 qui a empêché l'audit sur site nécessaire d'avoir lieu en 2021.
3. Il a indiqué que la mise en œuvre du projet OTGA-2 a été fortement impactée par la pandémie, mais que cela a été l'occasion d'explorer la possibilité de mettre en œuvre l'apprentissage en ligne et de développer les bonnes pratiques sur la manière de mieux répondre aux besoins de formation de l'IODE et de la communauté élargie de la COI. Malgré les adaptations nécessaires, la plupart des centres de formation ont réussi à dispenser au moins un cours de formation en ligne pendant cette période de rapport. Le secrétariat de l'OTGA a fait un effort important pour guider et aider tous les centres de formation à s'adapter à ce nouveau mode d'enseignement, notamment en recrutant un concepteur d'apprentissage en ligne et en proposant un cours de formation sur la conception de cours de formation en ligne, ainsi qu'un accompagnement individuel pour chaque cours et le téléchargement des contenus de formation sur la plate-forme d'apprentissage en ligne.
4. Il a ajouté qu'entre mai 2021 et août 2022, l'OTGA a dispensé 37 cours en 3 langues et a accueilli 10 autres cours pour d'autres organisations/partenaires, notamment VLIZ, BODC/MEDIN, IALA et POGO/AWI Centre of Excellence. Tous les cours dispensés pendant cette période l'ont été en ligne et sous la direction d'un instructeur, avec un petit nombre de cours autogérés proposés. Plus de 1800 personnes ont commencé un cours et parmi elles, plus de 60% l'ont terminé avec succès. Pour la première fois, les cours dispensés en espagnol ont dépassé en nombre ceux dispensés en anglais, grâce aux centres de formation actifs en Amérique latine. Un grand nombre d'apprenants des îles du Pacifique ont également reçu une formation.
5. La deuxième réunion du Groupe de Pilotage de la phase 2 de l'OTGA s'est tenue du 16 au 19 novembre 2021 sous la forme d'un événement en ligne. Le groupe de Pilotage a accueilli le Centre scientifique et de communication de la COI sur les algues nuisibles de l'Université de Copenhague, au Danemark. Le SG-OTGA a élu M. Udaya Bhaskar (RTC-Inde) et M. Aidy Muslim (RTC Malaisie) comme co-présidents du Groupe de Pilotage.
6. Le secrétariat de l'OTGA a mis en œuvre une activité à petite échelle (financée par FUST) afin de mieux gérer l'administration des apprenants et de fournir les rapports de projet requis. Le système OceanTeacher Global Academy Alumni System a mis en place une interaction entre l'administration de l'OTGA et les apprenants par le biais d'un système qui sera capable de gérer les données des anciens apprenants de l'OTGA et celles des apprenants actuels et de fournir une inscription unique aux apprenants, par le biais d'OceanExpert, lorsqu'ils s'inscrivent aux cours de l'OTGA. Le système améliorera les exigences globales de la COI en matière de rapports CD pour l'UNESCO ainsi que pour les États Membres individuels.
7. Le site web d'OceanTeacher a été entièrement remanié et fonctionne désormais sur Moodle version 3.11.
8. L'Académie mondiale OceanTeacher a été approuvée en tant qu'action dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'Océanographie au service du Développement Durable en octobre 2021.
9. Il a en outre informé le Comité que Mme Cláudia Delgado avait quitté le Bureau des Projets de la COI pour l'IODE le 15 janvier 2023 pour occuper un poste à l'Université de Gand (Belgique) s'occupant de Marinetraining.eu qui est également un partenaire de l'Ocean InfoHub.
10. Proposé : **Le Comité a exprimé sa grande gratitude** au Dr Delgado qui, en tant que chef de l'équipe OTGA pendant plus de 10 ans, a transformé l'ancien paradigme de formation du développement professionnel continu (DPC) avec des cours ad hoc en personne dispensés dans un environnement de classe, en un environnement hybride dynamique et inclusif comprenant des cours en personne dispensés dans un réseau croissant de centres de formation régionaux (RTC) et spécialisés (STC) dans le monde entier. **Le Comité lui a souhaité bonne chance** dans ses nouvelles fonctions et s'est également réjoui de la poursuite de sa coopération.
11. Proposé : **Le Comité a remercié** le Gouvernement des Flandre (Royaume de Belgique) pour son soutien continu à l'IODE et à son Académie Mondiale OceanTeacher.
12. Proposé : **Le Comité a également** remercié les institutions qui ont accepté d'accueillir et de soutenir un centre de formation régional ou spécialisé de l'IODE OTGA.

### 4.1.2 Activités de CD dans d'autres projets IODE

1. **M. Ward Appeltans, du** Secrétariat de l'IODE et responsable du projet OBIS, a indiqué qu'avec le soutien de NORAD, l'OBIS a élaboré de courts tutoriels sous forme de guide pas à pas pour aider les États Membres à gérer, publier et accéder aux données des systèmes d'observation biologique par le biais de l'OBIS en suivant les normes et les bonnes pratiques convenues au niveau international. Ces tutoriels (carnets et vidéos) sont publiés sur la chaîne YouTube d'OBIS, le manuel en ligne d'OBIS [(](https://manual.obis.org)https://manual.obis.org) et sont disponibles pour les cours de formation d'OBIS sur la plateforme d'apprentissage en ligne OTGA. Jusqu'à présent, OBIS a formé 362 personnes de 73 États Membres lors de 24 cours de formation OBIS (voir la liste des anciens élèves par pays [:](https://obis.org/training/alumni/) https://obis.org/training/alumni/). Le manuel OBIS reprend la plupart des informations, mais nous avons réalisé que pour passer à l'échelle et atteindre un public plus large, nous devions revoir et diversifier nos ressources de formation. Des cahiers courts et des vidéos tutoriels ajoutent une aide visuelle aux sujets, qui sont souvent très techniques. Nous espérons ainsi pouvoir toucher des milliers de professionnels.
2. Dans le cadre du projet PacMAN, nous avons organisé la première détection précoce des espèces marines envahissantes : ‘Utilising Molecular Tools’ à Fidji, qui s'est déroulé du 31 octobre au 18 novembre 2022 et comprenait une partie en ligne à progression autonome couvrant les aspects théoriques et une partie en face-à-face d'une semaine couvrant les activités pratiques sur le terrain et en laboratoire. Vingt-et-un (21) responsables et personnel technique de 7 agences gouvernementales locales et régionales ont été formés à la collecte d'échantillons et au tri des organismes, y compris la taxonomie et le traitement pour l'extraction de l'ADN, l'ADN électronique et les analyses PCR, ainsi qu'à l'analyse des données et aux protocoles de partage des données. Le développement des capacités scientifiques aux Fidji pour la détection précoce à l'aide de l'ADN environnemental est une étape importante dans la mise en place d'un système régional d'alerte précoce (réseau d'alerte) pour les espèces marines envahissantes dans les îles du Pacifique. En 2023, le projet entrera dans sa phase opérationnelle avec un suivi régulier et un système d'analyse des risques et d'aide à la décision. Nous espérons qu'en développant les capacités locales, ce projet deviendra une activité soutenue à long terme àFidji et sera progressivement étendu à d'autres États insulaires, formant ainsi un réseau de nœuds interconnectés, ce qui est important pour la prévention et l'atténuation de la propagation des espèces envahissantes.
3. Le cours de formation COI/OTGA/OIH : Mise en œuvre de l'architecture du Système d'Information et de Données Océanographiques (ODIS) reste ouvert en ligne pour une participation asynchrone. https://classroom.oceanteacher.org/course/view.php?id=722. Le cours vient d'être traduit en espagnol, français et portugais, et les cours dans ces langues seront disponibles en avril 2023 https://oceanexpert.org/event/3827. Deux courtes sessions de formation en personne ont été organisées lors du symposium GeoBluePlanet (Ghana 23-28 octobre 2022).
4. Proposé : **Le Comité** s'est félicité des activités liées à la formation entreprises par l'OBIS et l'OIH avec le soutien de l'OTGA et a **remercié** le gouvernement des Flandre (FUST) et le gouvernement de Norvège (NORAD) pour leur soutien financier qui a rendu cela possible.

### 4.1.3 Autres contributions potentielles de l'IODE à la stratégie de la CD

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **Mme Johanna Diwa**, consultante en CD de l'IOCD. Elle a indiqué que la 31e session de l'Assemblée de la COI (IOC-XXI) a adopté la décision IOC-A-31/3.5.3 prolongeant la stratégie de développement des capacités de la COI jusqu'en juillet 2023. L'Assemblée de la COI a également approuvé la révision du mandat du groupe d'experts de la COI sur le développement des capacités et a chargé le groupe de poursuivre son travail sur la révision de la stratégie de développement des capacités de la COI.
2. Lors de la quatrième session du GE-CD, qui s'est tenue sous forme d'événement hybride le 25 novembre 2022, le groupe a renouvelé sa composition et a approuvé le projet de stratégie du CD de la COI 2023-2030 pour soumission et adoption par les 32ème de l'Assemblée de la COI en 2023, y compris une proposition de sensibilisation pour promouvoir une plus grande visibilité et une plus grande portée.
3. Le projet de Stratégie de la COI pour la CD 2023-2030 a identifié 6 résultats, 16 activités et 31 actions. Tout en conservant les principaux résultats de la version précédente de la Stratégie, l'avant-projet s'appuie sur les activités en cours en utilisant les initiatives existantes pour répondre aux résultats souhaités qui sont tous interdépendants et essentiels. Comme l'IODE dispose d'une gamme très étendue d'actions CD pertinentes répondant à bon nombre de ces résultats, il est prévu que l'IODE continue à utiliser ses programmes et projets existants axés sur la CD.
4. En fournissant un accès équitable aux bases de données mondiales et une meilleure visibilité des fonds de données nationaux et régionaux tout en offrant des possibilités de développement des capacités à tous pour participer équitablement, le projet d'écosystème de données océaniques Ocean InfoHub contribue à la mise en œuvre de la stratégie proposée en promouvant et en facilitant l'accès aux données et aux informations océaniques qui se concentrent sur le transfert ou les connaissances locales, en soutenant les professionnels de l'océan en début de carrière et en s'attaquant à la disparité entre les sexes en augmentant l'accès aux informations, aux technologies et aux opportunités.
5. Les projets OBIS, par le biais des expéditions PacMAN et eDNA, peuvent contribuer davantage au développement des capacités scientifiques locales grâce à des efforts de collaboration impliquant des scientifiques (citoyens) et des parties prenantes locales, et par la création de manuels et de tutoriels pour les cours de formation sur la surveillance biologique à l'aide de l'eDNA, y compris la manière de gérer, d'analyser et d'interpréter ces données moléculaires.
6. L'Ocean CD-Hub [(](https://oceancd.org)https://oceancd.org), un outil de recherche en ligne des possibilités de renforcement des capacités dans le monde entier, a été lancé le 3 février 2023. Étant donné que cette plateforme de recherche mondiale d'opportunités de renforcement des capacités dans le domaine des sciences et de la gestion de l'océan sera coordonnée par le Bureau des projets de l'IODE, les CNDOs/UDAs peuvent rationaliser leurs activités de CD et contribuer à garantir une approche mieux ciblée pour les interventions de CD qui sont axées sur les pays et fondées sur les besoins, offrant un accès et une pertinence aux priorités et besoins nationaux spécifiques des États Membres.
7. Proposé : **Le Comité a salué** le développement du Ocean CD-Hub comme un outil utile pour mettre en œuvre les activités liées au CD des programmes et projets existants de l'IODE.
8. Proposé : **Le Comité a encouragé les** CNDOs/UDAs/UIAs à explorer les moyens et les possibilités de rationaliser leurs activités de CD en utilisant le CD-Hub Océan.

### 4.1.4 Rapports sur les ODINs

1. Ce point a été discuté au point 3.3.2 de l'ordre du jour.

# 5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DE L'IODE

## 5.1 REFONTE DU SITE WEB DE L’IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **Mme Sofie de Baenst,** duSecrétariat de l'IODE. Elle rappelle que l'IODE-XXVI avait recommandé d'allouer des fonds dans le budget 2021 pour la refonte du site web de l'IODE, en tenant compte des recommandations du bilan. Malheureusement, en raison des réductions budgétaires à partir de 2022, cela n'a pas été possible. L'IODE-XXVI avait également chargé le secrétariat et les coprésidents de l'IODE de mettre en place un petit groupe de travail composé de volontaires pour rédiger la nouvelle structure du site web de l'IODE, avant de passer un contrat pour la refonte et d'autres tâches techniques.
2. Mme de Baenst a indiqué que le groupe de travail a discuté d'une nouvelle structure en 2021 et qu'une entreprise a été contactée pour étudier le coût d'une nouvelle conception. Comme il n'y avait plus de budget et en raison du temps limité, la communication avec l'entrepreneur et avec le petit groupe de travail ne s'est pas poursuivie.
3. Proposé : **Le Comité a chargé** le groupe de travail de relancer les discussions sur la restructuration du site web et le Secrétariat de l'IODE de procéder au réaménagement d'ici fin 2023.

# 6. L'AVENIR DE L'IODE

## 6.1 CONTRIBUTION DE L’IODE À LA DÉCENNIE DES OCÉANS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 6.1.1 L'IWG-SODIS

1. Cet ordre du jour a été introduit par le **Dr Hernan Garcia,** Président de l'IWG-SODIS. Il a rappelé que l'IODE-XXV a adopté la [recommandation IODE-XXV.5.3](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dec523) sur la création du groupe de travail intersession chargé de proposer une stratégie sur la gérance des données et de l'information océanographiques pour la Décennie des Océans (IWG-SODIS) qui, entre autres, a été chargé de "préparer une proposition de stratégie sur la gérance des données et de l'information océanographiques". L'IWG-SODIS a élaboré une stratégie en matière de données et d'information pour la Décennie de l'océan. Il a été fait référence au [document IOC/IODE-MG-2021/5.1](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27573) (Proposition de stratégie en matière de données et d'information pour la Décennie de l'océan (préparée par l'IWG-SODIS).
2. Il a en outre rappelé que l'IODE-XXVI avait adopté la [décision IODE-XXVI.6.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D62) "Contributions de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030) et création d'un groupe de travail intersession de l'IODE". Par cette décision, l'IODE a créé le groupe de travail intersession de l'IODE (IWG) chargé de définir la contribution de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030) avec le mandat suivant :
3. dresser un inventaire des actifs et outils de gestion des données et de l'information de l'IODE qui pourraient contribuer à répondre aux besoins d'accès aux données et à l'information de la Décennie de l'Océan ;
4. collaborer et coordonner avec l'Unité de Coordination de la Décennie (DCU) pour identifier les lacunes et la portée ;
5. soumettre son rapport avec des recommandations pour une action ultérieure à la session XXVII de l'IODE.
6. Dr Garcia a signalé que le rapport final de l'IWG-SODIS "Proposed Data and Information Strategy for the Ocean Decade" est disponible dans un document https://oceanexpert.org/document/27573. La vision était de recommander des objectifs réalisables pour permettre des données et des informations océaniques numériques équitables et librement découvrables, accessibles et adaptables. Ceci est nécessaire pour permettre le développement de produits et services orientés vers les solutions par et pour tous les pays. Pour réaliser cette vision, le groupe a recommandé deux objectifs : (1) Déployer un réseau à haut volume mondialement distribué, fiable et interopérable ; et (2) Adopter un cadre d'exigences de qualité à base scientifique pour les données et l'information.
7. Le Dr Garcia a également signalé que le rapport du IWG-SODIS est utilisé comme un tremplin de référence par le Groupe de Coordination des données de la Décennie Océanique (DCG) pour élaborer un plan stratégique de données et d'informations pour la Décennie océanique. Dr Garcia, M. Taco de Bruin et d'autres sont des membres actifs du DCG qui travaillent sur le plan stratégique.
8. Proposé : **Le comité a** remercié le Dr Garcia pour son leadership et tous les experts internationaux en la matière qui ont contribué à l'élaboration du plan IWG-SODIS.
9. Proposé : **Le Comité a également décidé** de dissoudre l'IWG-SODIS étant donné le nouvel effort du DCG pour développer un plan stratégique de données et d'informations pour la Décennie des Nations Unies.

### 6.1.2 Création du Bureau de Coordination de la Décennie (DCO) pour les Données Océaniques

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. Il a fait une brève introduction sur les bureaux de Coordination de la Décennie. Il a fait référence à la figure 2 disponible dans "The Ocean Decade Series 23" (avril 2021) :
2. La figure montre que le DCO est hiérarchiquement positionné juste en dessous du DCU. Il supervise le travail des centres de collaboration de la Décennie et établit des liens avec les partenaires de mise en œuvre de la Décennie. Il devrait être hébergé par une entité des Nations Unies et/ou un État Membre des Nations Unies agissant en tant qu'hôte d'un Secrétariat des Nations Unies.
3. Les principaux rôles du DCO sont : "Agit en tant que sous-unité de l'unité centrale de Coordination de la Décennie. Catalyse et coordonne les actions de la Décennie, y compris les appels aux actions de la Décennie, organise et coordonne les processus d'examen de la Décennie, encourage la coopération entre les partenaires de l'ONU et des États Membres, les communications, le suivi et la mobilisation des ressources. "
4. Le DCO a une portée géographique ou thématique qui peut être une base océanique ou liée à un ou plusieurs défis de la Décennie des Océans. En termes d'engagements de ressources attendus, le DCO devrait disposer d'une petite équipe de personnel dédié des Nations Unies, de locaux et de frais de fonctionnement du bureau.
5. Les coprésidents de l'IODE ont recommandé que l'IODE accueille un tel bureau compte tenu des plus de 60 ans d'expérience du programme IODE et de sa communauté de centres de données océanographiques en matière de gestion et de partage conjoints des données océanographiques. Ils ont estimé que cette expérience peut être extrêmement utile et bénéfique pour atteindre les objectifs de l'IODE dans le domaine des données océanographiques. M. de Bruin a noté qu'il devrait y avoir un DCO par défi de la Décennie.
6. M. de Bruin informe le MG qu'une proposition visant à ce que le Bureau des projets IODE accueille un Bureau de coordination de la Décennie (DCO) a été préparée et soumise au DCU le 21 février. Des commentaires et des suggestions ont été reçus du DCU et une version finale a été préparée pour l'examen du MG IODE après une réunion de consultation avec le DCU le 4 mars 2022 (qui a été diffusée aux membres du MG par courrier électronique). Le MG, lors de sa réunion en mars 2022, a approuvé la proposition et a décidé de la soumettre à la DCU au nom de l'IODE pour approbation.
7. M. de Bruin a ensuite expliqué que le DCO devrait avoir 3 employés (1 professionnel P-4, 1 professionnel P-3 et 1 personnel administratif G-2). Le coût total pour 5 ans (personnel et opérations) serait de 3 350 000 $ US ou 670 000 $ US/an. Le Secrétariat a été informé par le DCU que les propositions peuvent être acceptées sans engagement ferme de ressources. Il est entendu que le DCU ne commencera ses opérations que si les ressources ont été assurées.
8. Le DCU a approuvé la proposition du Bureau des projets IODE d'accueillir un Bureau de Coordination de la Décennie (DCO).
9. M. de Bruin a informé le Comité que des actions sont en cours pour recruter les experts requis pour que le DCO puisse lancer ses activités. Pour ce recrutement, l'IODE et la DCU travaillent ensemble selon deux voies parallèles : le recrutement direct d'un consultant sur un contrat de 11 mois grâce aux fonds de la Décennie de l'Océan ; et l'organisation de réunions avec les représentants des États Membres de la COI pour rechercher des détachements. Cette activité de ressourcement a débuté en janvier 2023 et devrait permettre de recruter au moins un expert d'ici avril 2023.
10. Proposé : **Le Comité s'est félicité** de la participation active de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour l'Océan et de l'accueil du Bureau de Coordination de la Décennie pour le partage des données par le Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende, en Belgique.

### 6.1.3 Soumission et participation aux actions de la Décennie de l'Océan par l'IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. Il rappelle que l'IODE-XXVI a adopté la [décision IODE-XXVI.6.2](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=651&Itemid=100419#D62) (CONTRIBUTIONS DE L'IODE À LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA SCIENCE OCÉANIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2021-2030) ET ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTER-SESSION DE L'IODE) qui :
2. Décidé d'enregistrer OTGA, OBIS, OIH/ODIS et PacMAN en tant qu'Action de la Décennie de l'Océan suivant la procédure établie pour les entités des Nations Unies dans le Plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030) ;
3. Chargé le Secrétariat de l'IODE, en étroite coordination avec le MG de l'IODE, de préparer la documentation nécessaire pour enregistrer les futures actions de la Décennie de l'IODE pendant la période intersession ;
4. Décidé d'établir le Groupe de travail intersession de l'IODE (IWG) pour identifier la contribution de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030) avec le mandat suivant :
5. dresser un inventaire des actifs et outils de gestion des données et de l'information de l'IODE qui pourraient contribuer à répondre aux besoins d'accès aux données et à l'information de la Décennie de l'Océan ;
6. collaborer et coordonner avec l'Unité de coordination de la Décennie (DCU) pour identifier les lacunes et la portée ;
7. soumettre son rapport avec des recommandations pour une action ultérieure à la session XXVII de l'IODE.
8. En ce qui concerne le point (1), il a indiqué que les actions de la décennie suivantes ont été soumises par l'IODE et approuvées :
* Expéditions E-DNA dans les sites marins du Patrimoine Mondial (Ward Appeltans)
* Pratiques Océaniques pour la Décennie (Peter Pissierssens au nom de l'OBPS)
* OceanTeacher Global Acadeny: Renforcement des capacités et accélération du transfert de technologie pour la Décennie de l'Océan (Claudia Delgado, Greg Reed, Sofie de Baenst)
* Réseau d'alerte sur les bioinvasions marines dans les îles du Pacifique (PacMAN) (Ward Appeltans, Pieter Provoost)
* OceanData-2030 (Lucy Scott)
* OBIS 2030 (atelier de rédaction de propositions 6-7 oct. 2022 à Ostende)
1. En outre, plusieurs propositions ont été soumises en coopération avec l'IODE :
* Le Programme mondial de bases de données océaniques (WODP) : Des données océanographiques numériques de profil mondial de qualité connue, librement découvrables, accessibles, adaptables et complètes (soumis par Hernan Garcia, NCEI/NOAA, États-Unis comme contribution à la Décennie)
* CoastPredict - Observer et prédire l'océan côtier mondial (Nadia Pinardi, Italie)
* Co-conception de l'observation des océans : faire évoluer l'observation des océans pour un avenir durable
* Vie marine 2030
1. M. de Bruin note que si les projets ci-dessus ont été inclus dans la liste des actions de la Décennie, cela n'implique pas un financement. Chaque action de la Décennie devra rechercher un financement séparément. Néanmoins, on espère que les projets identifiés comme des actions de la Décennie auront plus de chances d'obtenir un financement que s'ils n'étaient pas ainsi identifiés.
2. Proposé : **Le Comité a exhorté les** CNDOs, UDAs et UIAsde l'IODE à soumettre également des projets, de préférence en tant qu'actions de l'IODE ou en incluant l'IODE en tant que "partenaire" dans les projets.
3. Proposé : **Le Comité a invité** le projet de base de données sur les océans du monde (WOD) de l'IODE à soumettre une proposition d'action pour la Décennie via le Secrétariat de l'IODE.
4. Proposé : **Le Comité a demandé** au DCU de tenir le Secrétariat de l'IODE informé de toute possibilité de financement pour les actions soumises et a **chargé** le Secrétariat de l'IODE d'informer le Groupe de gestion de l'IODE et le Comité de l'IODE des progrès réalisés à cet égard.
5. En ce qui concerne le point (2) ci-dessus, il a indiqué qu'aucune action n'avait été entreprise au cours de la dernière période intersession.
6. En ce qui concerne le point (3) ci-dessus, il a indiqué qu'aucune action n'avait été entreprise au cours de la dernière période intersession.
7. Proposé : **Le Comité a chargé** le "Groupe de travail intersession de l'IODE (IWG) chargé d'identifier la contribution de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030)" de poursuivre ses travaux en se concentrant sur les éléments 2 et 3 de son mandat.
8. Proposé : **Le Comité s'est félicité** des nombreuses soumissions d'actions de la Décennie par l'IODE et de la participation à plusieurs autres actions de la Décennie, mais a demandé au DCU de prendre des mesures proactives pour attirer des fonds afin de permettre la mise en œuvre des actions soumises. **Le Comité a en outre appelé** à une participation plus active de la Décennie aux éléments de programme de l'IODE tels que l'ODIS, l'OBIS, l'OTGA et autres, car ils peuvent tous contribuer de manière substantielle aux besoins en données et en informations de la Décennie.

### 6.1.4. Autres domaines de coopération avec la Décennie de l'Océan

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. M. de Bruin informe le Comité que le DCU prévoit de développer un "fichier d'experts". La liste d'experts de la Décennie de l'Océan aura les trois rôles suivants : (i) contribution à l'ambition stratégique et à la définition des objectifs pour les défis de la Décennie de l'Océan ; (ii) contribution à l'examen technique des soumissions de programmes et de projets de la Décennie pour éclairer les délibérations du Conseil consultatif de la Décennie de l'Océan et les décisions d'approbation par le Secrétaire Exécutif de la COI ; et (iii) contribution aux processus d'examen de la Décennie, y compris les rapports sur l'état de la Décennie et les discussions au cours de la série de conférences de la Décennie de l'Océan. De plus amples informations sont disponibles sur https://www.oceandecade.org/expert-roster/.
2. Compte tenu des plus de 20 ans d'histoire d'OceanExpert, le Secrétariat de l'IODE a proposé d'adapter OceanExpert pour qu'il soit également utilisé comme fichier d'experts de la Décennie. Plusieurs réunions ont eu lieu entre le Secrétariat de l'IODE et le DCU, qui ont été jugées positives. Il a été considéré qu'une telle coopération serait mutuellement bénéfique pour l'IODE et le DCU et qu'elle éviterait aux experts de devoir s'inscrire dans les deux systèmes. Malheureusement, le Secrétariat a été informé en août 2022 que le DCU avait reçu des fonds pour développer un nouveau fichier d'experts et qu'OceanExpert ne serait pas utilisé à cette fin.
3. Proposé : **Le Comité a exprimé sa déception** quant à la décision du DCU de rejeter la coopération entre OceanExpert de l'IODE et le DCU sur le fichier d'experts de la Décennie**, déclarant** qu'il s'agissait d'une occasion manquée de forger une coopération étroite entre l'IODE et la Décennie de l'Océan. **Le Comité a chargé** les coprésidents de l'IODE de contacter le Secrétaire Exécutif de la COI et la direction du DCU pour les informer des avantages potentiels d'OceanExpert pour la Décennie de l'Océan et de renouveler l'offre.

## 6.2 RÉVISION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET INFORMATIONS OCÉANOGRAPHIQUES (2022-2026)

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE, se référant aux [Manuels et Guides de la COI 92 - Projet IODE27](https://oceanexpert.org/document/31325) (Plan Stratégique de la COI pour la Gestion des Données et de l'Information Océanographiques (2023-2029)).
2. Il a rappelé que l'IODE-XXVI avait créé le groupe de travail intersession chargé de réviser le plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques par la décision IODE-XXVI.6.3. Il a été noté que les systèmes suivant le plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information fourniront : (i) des données interopérables, de qualité contrôlée, portant sur une gamme variée de variables, produites selon des méthodes scientifiquement et opérationnellement rationnelles et archivées de façon permanente dans des normes et des formats bien documentés et applicables à l'échelle mondiale, (ii) la diffusion en temps utile de données sur une gamme variée de variables (générées à partir d'observations et de sorties de modèles) à la fois en temps réel et en différé, en fonction des besoins des groupes d'utilisateurs et de leurs capacités techniques ("à la demande" ainsi que programmées automatiquement), et (iii) la découverte et l'accès faciles aux données et informations sur une gamme variée de variables et de produits dérivés (y compris les prévisions, les alertes et les avertissements) par des utilisateurs disposant d'un large éventail de capacités.
3. Le groupe de travail, par le biais des termes de référence définis par l'IODE-XXVI a reçu une liste de 16 éléments à prendre en considération.
4. Le groupe de gestion de l'IODE, lors de sa réunion de mars 2022, avait décidé qu'aucune action supplémentaire n'était nécessaire compte tenu de l'élaboration d'une stratégie de gestion des données et de l'information par le groupe de coordination des données de la Décennie des Océans. Cependant, cette décision a été annulée en juin 2022 et le groupe de travail a poursuivi son travail comme indiqué dans la décision IODE-XXVI.6.3.
5. M. de Bruin a en outre fait remarquer que le plan stratégique proposé couvrirait la période 2023-2029, et donc la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable (2021-2030). Le personnel de l'IODE et du DCU travailleront ensemble pour assurer l'alignement entre le plan stratégique de la COI et la stratégie de données et d'information de la Décennie des Océans
6. Proposée : **Le Comité a adopté la** recommandation IODE-XXVII/6.2 (Le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2023-2029)

**Recommandation IODE-XXVII.6.2**

**Le plan stratégique de la COI pour la Gestion des Données et de l'Information Océanographiques (2023-2029)**

Le Comité IODE,

**Rappele**r

1. IOC-XXIX/6.2.2 qui a adopté le Plan Stratégique de la COI pour la Gestion des Données et de l'Information Océanographiques (2017-2021) et a également convenu que le Plan devrait être régulièrement examiné et révisé par le Comité IODE, et
2. Résolution XXII-6 qui a adopté la Politique de la COI en matière d'Échange de Données Océanographiques,

**Reconnaissant** que

1. la Politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques est compatible avec d'autres politiques internationales pertinentes d'échange de données qui favorisent l'accès libre et gratuit aux données, comme la résolution 40 de l'OMM,
2. L'IODE a développé un réseau mondial de Centres Nationaux de Données Océanographiques, d'Unités de Données Associées, de Centres d'Information et de Réseaux Connexes, représentant un réservoir considérable d'expertise en matière de gestion et de partage des données et des informations,
3. De nombreux États Membres de la COI ont mis en place des réseaux distribués d'installations de gestion des données impliquant l'IODE, ainsi que d'autres centres, pour traiter une grande variété d'observations océaniques,

Considérant que la vision du Plan Stratégique de la COI pour la Gestion des Données et de l'Information (2023-2029) est de parvenir à un système complet et intégré de données et d'information océanographiques, répondant aux besoins vastes et divers des États Membres de la COI, à des fins de gestion, d'élaboration de politiques et d'utilisation scientifique.

Considérant en outre que les objectifs du plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques pour 2023-2029 sont de fournir :

1. des données interopérables et de qualité contrôlée sur un large éventail de variables : (i) générées selon des méthodes scientifiquement et opérationnellement solides ; et (ii) archivées de façon permanente dans des normes et des formats bien documentés et applicables à l'échelle mondiale ;
2. la diffusion en temps opportun de données sur une gamme variée de variables (générées à partir d'observations et de sorties de modèles), à la fois en temps réel et en différé, en fonction des besoins des groupes d'utilisateurs et de leurs capacités techniques ("à la demande" ainsi que programmées automatiquement) ; et
3. la découverte et l'accès faciles aux données et aux informations concernant un large éventail de variables et de produits dérivés (y compris les prévisions, les alertes et les avertissements) d'une manière conviviale pour une grande variété d'utilisateurs.

Recommande l'approbation du Plan stratégique de la COI pour la Gestion des Données et de l'Information Océanographiques 2023-2029 tel qu'il figure dans les [Manuels et Guides de la COI n° 92](https://oceanexpert.org/document/31325).

Recommande que le plan soit :

1. publiées et distribuées largement et utilisées comme stratégie de données de base dans l'ensemble des programmes et projets de la COI, et
2. régulièrement examinés et révisés par le Comité IODE, en étroite consultation avec tous les programmes de la COI.

## 6.3 ÉTABLISSEMENT D’UN CENTRE DE PARTENARIAT IODE POUR L’ODIS

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le **Dr Sergey Belov,** coprésident de l'IODE. Il a rappelé que l'IODE-XXVI avait adopté la décision IODE-XXVI.6.1.2 (REVISION DU MANDAT DU CENTRE DE PARTENARIAT POUR LE PORTAIL DE DONNÉES OCEANES DE L'IODE). Cette décision a décidé de renommer le "Centre de partenariat pour le portail de données océanographiques de l'IODE" en "Centre de partenariat de l'IODE pour ODIS", et de réviser le mandat du Centre de partenariat pour le portail de données océanographiques de l'IODE.
2. Le Dr Belov a indiqué que les événements qui ont eu lieu en 2022 ont rendu impossible la création du Centre de partenariat.
3. Proposé : **Le Comité de l'IODE**, compte tenu des événements de 2022 et de leur impact mondial, **a décidé (i)** de ne pas procéder à la création du Centre de partenariat de l'IODE pour ODIS au cours de la prochaine période intersession et **(ii)** de réexaminer cette question lors de la 28e session du Comité de l'IODE en 2025.

## 6.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D’ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. Il s'est référé au [document IOC/IODE-XXVI/6.4](https://oceanexpert.org/document/31329) (Politique et conditions d'utilisation des données de la COI (2023)).
2. Il a rappelé que la 31e session de l'Assemblée de la COI (juin 2021) a reconnu qu'une révision de la politique d'échange de données de la COI, vieille de 20 ans, était opportune et a adopté la décision A-31/3.4.2 (Échange international des données et de l'information océanographiques), y compris la partie III Révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (2003, 2019), qui a créé le Groupe de travail intersessions de la COI sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (2003, 2019) (IWG-DATAPOLICY).
3. Le groupe a reçu les termes de référence suivants :
4. Créer un inventaire des politiques de données internationales, nationales et organisationnelles existantes,
5. Examiner et comparer les politiques de données internationales, nationales et organisationnelles existantes
6. Développez un glossaire avec des définitions claires (par exemple, ouvert vs gratuit et sans restriction ; données vs métadonnées vs informations, options de licence),
7. Étudier l'élargissement de la portée et du nom de la politique d'échange de données océanographiques de la COI,
8. Recueillir les conseils d'organisations partenaires/sœurs et d'organisations reconnues de fournisseurs/gestionnaires de données,
9. Organiser une large consultation sur la proposition de révision de la politique de la COI en matière de données océanographiques avec les États Membres, les programmes mondiaux et régionaux de la COI,
10. (vii)Soumettre une politique révisée de la COI en matière d'échange de données océanographiques à la 32e session de l'Assemblée de la COI (2023).
11. M. Greg Reed, compte tenu de sa longue expérience au sein de l'IODE, a été invité à compléter les points (i) à (iii). Ce travail a donné lieu au [document IOC/IWG-DATAPOLICY-I/5 (Desk Study on existing data policies (IOC, UN, non-UN))](https://oceanexpert.org/downloadFile/50077).
12. M. de Bruin a indiqué que le groupe de travail avait lancé une invitation conformément aux instructions de l'IODE-XXVI et comprenait des représentants des programmes mondiaux et régionaux de la COI (GOOS, IODE, HAB, Acidification des océans, GOSR, Tsunami, IOCAfrica et WESTPAC). MPR, IOCARIBE et IOCINDIO n'ont pas répondu à l'invitation.
13. [La lettre circulaire de la COI n° 2864](https://oceanexpert.org/downloadFile/49154) a été publiée le 9 novembre 2021 et décrit le processus visant à faciliter le travail de l'IWG-DATAPOLICY et le calendrier.
14. La première réunion de l'IWG-DATAPOLICY s'est tenue sous forme de réunion hybride les 5 et 6 avril 2022. Elle a examiné ses termes de référence et les prochaines étapes et le calendrier proposés. De plus amples informations sur la réunion sont disponibles sur https://oceanexpert.org/event/3406.
15. La deuxième réunion de l'IWG-DATAPOLICY s'est tenue sous la forme d'une brève réunion en ligne le 17 mai 2022. Elle a permis d'examiner les progrès réalisés dans la rédaction en ligne de la nouvelle politique. La troisième réunion de l'IWG-DATAPOLICY s'est tenue sous la forme d'une brève réunion en ligne le 23 mai. Elle a finalisé le projet qui a été envoyé à une série d'organisations partenaires de la COI/IODE le 6 juin 2022 en les invitant à faire part de leurs commentaires et suggestions. Sur la base de ces commentaires et suggestions, le Secrétariat a préparé une révision qui a été diffusée aux membres de l'IWG pour consultation auprès de leurs communautés (programmes mondiaux et régionaux de la COI).
16. Comme étape suivante, une session d'information a été organisée le 21 octobre 2022 pour présenter le projet de politique aux États Membres de la COI (points focaux nationaux). L'événement a été suivi par 60 participants de 18 États Membres (y compris des représentants des États Membres, des membres de l'IWG-DATAPOLICY et du personnel de la COI). Seules quelques recommandations ont été faites pour une révision ultérieure du projet de politique. Le 5 décembre 2022, le Secrétariat a invité l'IWG-DATAPOLICY à examiner la version révisée. Aucune autre révision n'a été demandée par l'IWG, après quoi le [document IOC/IODE-XXVI/6.4](https://oceanexpert.org/document/31329) (Politique en matière de données de la COI et conditions d'utilisation (2023) a été finalisé et mis à disposition sur le site web de l'IODE-XXVII.
17. La commission a été invitée à commenter la politique proposée et à envisager d'adopter la recommandation associée pour la soumettre à la Session 2023 de l'Assemblée du CIO.
18. **Proposée : Le Comité a adopté la** recommandation IODE-XXVII/6.4 (Politique des données et conditions d'utilisation de la COI (2023)).

**Recommandation IODE-XXVII.6.4**

**Politique des Données et Conditions d'Utilisation de la COI (2023)**

Le Comité IODE,

**Rappelant** que la politique de la COI en matière d'Échange de Données Océanographiques a été publiée en 2003 **(**résolution XXII-6 de la COI, 2003) et n'a connu depuis lors qu'une seule modification mineure : La clause 5 révisée en 2019 par la décision IOC-XXX/7.2.1(II) de l'Assemblée à sa 30ème session , Paris, 26 juin-4 juillet 2019.

**En le reconnaissant :**

(i) l'échange international de données océanographiques en temps voulu et sans restriction est essentiel pour l'acquisition, l'intégration et l'utilisation efficaces des observations océaniques recueillies par les pays du monde à des fins très diverses, notamment la prévision du temps et du climat, la prévision opérationnelle du milieu marin, la préservation de la vie, l'atténuation des changements d'origine humaine dans le milieu marin et côtier, ainsi que pour le progrès des connaissances scientifiques qui rendent cela possible,

(ii) l'écosystème mondial des données, informations et connaissances numériques a radicalement changé depuis 2003,

(iii) l'évolution rapide des technologies a modifié le paradigme de la gérance des données,

(iv) qu'il est nécessaire d'améliorer l'interopérabilité et d'aligner la politique de données de la COI sur celles des niveaux national, régional et international,

(v) de plus en plus de partenariats public-privé sont mis en place. Pour permettre la meilleure utilisation des données dans ce contexte ainsi que dans le contexte de l'utilisation des données dans des revues d'éditeurs privés, la politique de données de la COI devrait fournir des directives claires pour l'utilisation commerciale des données.

**Notant que les** organisations partenaires et sœurs modifient leurs politiques de données, ce qui peut servir de modèle pour la mise à jour de la politique de données de la COI,

**Notant en outre** que les principes de partage des données et d'octroi de licences sont de plus en plus reconnus et adoptés au niveau mondial, par exemple les principes FAIR et les licences Creative Commons,

**Recommande de fermer** le Groupe de travail intersessions de la COI sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (2003, 2019) (IWG-DATAPOLICY),

**Recommande l'**adoption de la politique et des conditions d'utilisation des données de la COI (2023) telles que détaillées dans l'annexe I de la présente recommandation,

**Décide d**'élaborer des directives pour le développement de directives détaillées de partage de données et de métadonnées par tous les programmes et projets de la COI.

**ANNEXE I**

 **Politique des Données et Conditions d'uUtilisation de la COI (2023)**

**Section 1. Préambule**

Le partage international, ouvert et sans restriction, en temps réel et en différé, des métadonnées, des données et des produits océaniques est essentiel pour une grande variété d'objectifs et d'avantages, notamment la recherche scientifique, l'innovation et la prise de décision, la prévision météorologique et climatique, la prévision opérationnelle de l'environnement marin, la préservation de la vie, du bien-être économique, de la sûreté et de la sécurité de la société, l'atténuation des changements d'origine humaine dans l'environnement marin et côtier, ainsi que pour l'avancement de la compréhension scientifique qui rend tout cela possible. Les métadonnées, les données et les produits doivent être accessibles, interopérables et partagés ouvertement avec un minimum de retard et de restrictions.

**Section 2. Objectif**

L'objectif de cette politique de données est de décrire les exigences en matière de partage, d'accès, de préservation et d'attribution afin de faciliter l'utilisation et la réutilisation à grande échelle des métadonnées, des données et des produits.

**Section 3. Principes de FAIR & CARE**

Pour soutenir la découverte de connaissances et l'innovation tant par les humains que par les machines et pour reconnaître la gouvernance des données indigènes, les données devraient répondre aux principes directeurs FAIR (Trouvable, Accessible, Interopérable et Réutilisable)[1] et Dans le cas des données et informations indigènes, les données devraient répondre aux principes CARE (Bénéfice collectif, Autorité de contrôle, Responsabilité, Éthique)[2] dans la mesure du possible.

**Section 4. Conditions d'utilisation**

Les données doivent faire l'objet d'une licence (respectant la section 8) sous une licence d'utilisation commune volontaire et peu restrictive[3] qui accorde la permission, assure une attribution appropriée (par exemple, une citation à l'aide d'un identifiant persistant) et permet à d'autres de copier, distribuer et utiliser les données.

**Section 5. Dépôts de Données et le Système d'Information et de Données Océaniques (ODIS) de la COI**

Les données doivent faire l'objet d'un contrôle de qualité (à l'aide des bonnes pratiques ou normes adoptées et documentées par la communauté), être accompagnées de métadonnées complètes et être stockées dans un dépôt de données librement découvrable et accessible et être mises à disposition par le biais de services de données basés sur des normes. Les États Membres encouragent la convergence et l'interopérabilité et, dans la mesure du possible, utilisent les centres de données de l'IODE (centres nationaux de données océanographiques ou unités de données associées) ou d'autres centres de données liés aux programmes de la COI qui partagent des métadonnées et des données en utilisant le système d'information et de données océaniques (ODIS) de la COI. ODIS est une couche d'interopérabilité et une technologie de soutien permettant aux systèmes de données et d'informations océaniques existants et émergents d'interagir les uns avec les autres.

**Section 6 : Archivage sécurisé des données à long terme**

Pour permettre un archivage sûr et à long terme, les données et les métadonnées associées doivent être soumises, dans toute la mesure du possible, à la base de données océaniques mondiales (WOD) de l'IODE, au Système d'Information sur la Biodiversité des Océans (OBIS), au Système Mondial d'Observation du Niveau de la Mer (GLOSS), à d'autres archives mondiales de données liées à la COI et aux centres de données liés au Système Mondial de Données (WDS), à leurs successeurs ou à d'autres archives mondiales de données.

**Section 7. Restrictions d'accès**

Les données et les métadonnées associées doivent être mises à disposition avec un minimum de restrictions d'utilisation, sauf s'il existe des raisons valables de restreindre l'accès. Les raisons légitimes de restreindre l'accès aux données et leur réutilisation comprennent, *entre autres,* la vie privée et la confidentialité, la protection des espèces, des populations ou des habitats préoccupants, et la sécurité nationale.

**Section 8. Politiques de partage des données des États Membres**

Cette politique reconnaît le droit des États Membres et des propriétaires de données à déterminer les conditions de partage des métadonnées, des données et des produits d'une manière conforme aux juridictions nationales, aux conventions internationales et aux traités, le cas échéant.

**Section 9. Lignes directrices pour le partage des données et des métadonnées**

Les programmes et projets de la COI ainsi que d'autres communautés de pratique doivent élaborer et/ou appliquer, le cas échéant, des directives détaillées sur le partage des métadonnées, des données et des produits qui sont conformes à la présente politique des données et aux conditions d'utilisation de la COI.

**Section 10. Définitions**

**Les "données"** sont un ensemble de valeurs, de symboles ou de signes (enregistrés sur tout type de support) qui représentent une ou plusieurs propriétés d'une entité[4].

**Les "métadonnées"** sont des "données sur les données" décrivant le contenu, la qualité, l'état et d'autres caractéristiques des données qui permettent leur inventaire, leur découverte, leur évaluation ou leur utilisation.

Dans ce contexte, **"opportun"** signifie la distribution de données et/ou de produits, suffisamment rapidement pour être utile à une application donnée.

Par "**ouvert**", on entend des données qui peuvent être librement utilisées, réutilisées et redistribuées par quiconque - sous réserve, tout au plus, de l'obligation de les attribuer et de les partager de la même manière. (Définition ouverte)

Le terme "**produit"** désigne une amélioration à valeur ajoutée des données appliquée à une utilisation particulière.

[1] Wilkinson, M., Dumontier, M., Aalbersberg, I. *et al.* The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Sci Data* **3,** 160018 (2016). <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>

[2] Principes de CARE pour la gouvernance des données autochtones. <https://www.gida-global.org/care>

[3] Par exemple : la famille de licences Creative Commons <https://creativecommons.org/about/cclicenses/>

[4] [Plan de mise en œuvre de la Décennie des océans](https://www.oceandecade.org/wp-content/uploads/2021/09/337567-Ocean%20Decade%20Implementation%20Plan%20-%20Full%20Document)

## 6.5 LE SYSTÈME DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANIQUES (ODIS) DE LA COI - PROGRÈS ET VOIE À SUIVRE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par **Mme Lucy Scott**, responsable du projet OIH, se référant au [document IOC/IODE-XXVII/6.5](https://oceanexpert.org/document/31723) (The Ocean Data and Information System (ODIS) - Progress and way forward).
2. Elle a rappelé que le projet ODIS avait été proposé par l'IODE-XXVI par le biais de la recommandation IODE-XXVI.6.1.1 (Création du Système de données et d'information océanographiques de la COI (ODIS)) et officiellement approuvé par la 31ème session de l'Assemblée de la COI en juin 2021 par la décision A-31/2.4.2 de la COI (Échange International des Données et de  l’Information Océaniques), II (Création du projet de Système de Données et d'Information Océaniques de la COI (ODIS)). Elle a en outre informé le Comité que le développement de l'ODIS était allé de pair avec la mise en œuvre du Projet Ocean InfoHub et de l'ODISCat (Projet de catalogue des sources du Système de données et d'information océaniques de la COI (ODISCat)) qui avait été établi par l'IODE-XXV en 2019. En ce qui concerne ODISCat, elle a noté que le catalogue contient désormais 3089 références à des sources de données et d'informations en ligne.
3. La première session du Groupe directeur de l'IODE pour le projet ODIS s'est tenue le 22 août 2022 en tant qu'événement hybride, dos à dos avec la troisième session du Groupe directeur de l'IODE pour le projet Ocean InfoHub.
4. Le Système d'Information et de Données Océaniques (ODIS) est une solution à long terme pour les CNDOs, les UDAs et les nouveaux partenaires, qui leur permet de conserver la propriété et le contrôle total de leurs fonds de données, tout en choisissant les métadonnées à partager avec un écosystème numérique océanique mondial en pleine expansion.
5. Il est à noter que le concept d'"écosystème numérique océanique" promu et développé par l'OIH/ODIS est également adopté par la Décennie des Nations Unies pour l'Océanologie au service du Développement Durable et est mentionné dans la "Stratégie en matière de données et d'information pour la Décennie des Nations Unies pour l'Océan" qui sera publiée en janvier 2023. Il sera en outre promu par le Bureau de Coordination de la Décennie (DCO) pour le partage des données, dont la création a été approuvée par le Conseil Exécutif de la COI (2022) et qui sera hébergé par le Bureau des Projets de la COI pour l'IODE, à Ostende, en Belgique. Il est donc clair qu'Ocean InfoHub (et l'architecture ODIS qui le sous-tend) est un "pionnier" de l'écosystème numérique océanique de la Décennie.
6. Un programme intitulé Système d'information et de données océanographiques soutenant la Décennie des Nations Unies pour l'océanographie au service du développement durable (OceanData-2030) a été enregistré auprès de la Décennie des Nations Unies pour l'océanographie au service du développement durable. Le programme jouera un rôle central dans le soutien de la mission de la Décennie de l'océan pour catalyser les solutions transformatrices de l'océanographie pour le développement durable, en connectant les gens et l'océan. Afin de réaliser la vision de la Décennie de l'océan "la science dont nous avons besoin pour l'océan que nous voulons".
7. Proposé : **Le Comité a appelé les** États Membres à participer au Système d'information sur les données océaniques (ODIS), au Projet Ocean InfoHub (OIH) et à OceanData-2030 afin d'accroître la visibilité de leurs fonds de données et d'informations dans le monde, et de permettre un accès amélioré et plus efficace aux données et informations océaniques mondiales.

## 6.6 RENOUVELLEMENT DU MOU ENTRE VLIZ ET LA COI POUR LE BUREAU DE PROJET DE LA COI POUR L’IODE

1. Ce point a été couvert par le point 7.4.1 de l'ordre du jour**.**

# 7. INTRODUCTION AU PLAN DE TRAVAIL ET AU BUDGET (RESSOURCES FINANCIÈRES 2023-2025)

## 7.1 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME ORDINAIRE DE L'UNESCO RESTANT POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Peter Pissierssens,** Secrétaire Technique de l'IODE. Il a indiqué que le financement fourni à l'IODE par le programme régulier de l'UNESCO était réparti entre environ 72 500 USD pour 2022 et 72 500 USD pour 2023. Cela représente une réduction de 38% par rapport au précédent exercice biennal 2020-2021. Il ajoute que le coût d'organisation de l'IODE-XXVII et de la Conférence Scientifique laisse des fonds très limités pour les dépenses opérationnelles en 2023. Les fonds disponibles du Programme Ordinaire pour 2023 sont d'environ 70 000 dollars US.

## 7.2 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME ORDINAIRE DE L'UNESCO ATTENDUES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2024-2025

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Peter Pissierssens**, Secrétaire Technique de l'IODE. Il a informé le Comité qu'au moment de la session du Comité, aucune information confirmée ne pouvait être disponible sur le financement fourni à l'IODE par le programme régulier de l'UNESCO pour 2024-2025 car l'UNESCO dans son ensemble est au début du processus de budgétisation et de programmation. Conformément à la décision du Conseil Exécutif de l'UNESCO, la prochaine session en mai 2023 serait invitée à examiner 2 scénarios (ZNG = même budget que pour 2022-2023 et Cas de Base = +30M au total). En fonction du résultat de la discussion, d'autres ajustements pourraient être effectués et présentés au Conseil à l'automne 2023, le programme et le budget définitifs devant être adoptés par la Conférence Générale de l'UNESCO en novembre 2023, selon le processus habituel.
2. Pour la ZNG, le budget du programme régulier dont dispose l'IODE resterait à environ 70 000 dollars US. Les scénarios de base pourraient donner lieu à une augmentation substantielle à environ US$175 000/an-US$197 500 pour 2024 et 2025, les travaux de l'IODE étant priorisés conformément à la vision de l'exécution durable et de l'expansion des programmes de base proposée dans la CL 2912.
3. La figure 2 (ci-dessous) montre les contributions au budget de l'IODE provenant du Programme Ordinaire de l'UNESCO entre 2004 et 2023 (et des estimations non confirmées pour 2024-2027). Des coupes sévères ont été effectuées dans le budget du RP 2022-2023, réduisant le revenu annuel du RP à environ 77 500 dollars US. Pour 2024-2025, ce montant pourrait rester le même (figure 2, sur la base du scénario de croissance nominale zéro (CNZ)), ou il pourrait augmenter.



Fig 2 : contributions au budget de l'IODE provenant du programme régulier de l'UNESCO entre 2004 et 2027

1. Proposé : **Le Comité a** demandé aux États Membres de l'UNESCO d'approuver l'un des scénarios de base en notant que le scénario ZNG amènerait l'IODE en dessous du niveau minimum de viabilité.

## 7.3 RESSOURCES HUMAINES DE L'IODE (ACTUELLES ET REQUISES)

### 7.3.1 Programme Ordinaire de l'UNESCO, contribution du personnel du gouvernement de la Flandre et personnel de projet extrabudgétaire

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Peter Pissierssens,** Secrétaire Technique de l'IODE. Il a indiqué que le personnel du Bureau des Projets de l'IODE est désormais au nombre de 14 (8 affectés à Ostende, Belgique) et 6 dans leur pays d'origine. Il est prévu de recruter 2 personnes supplémentaires en 2023.
2. Il a noté que Mme Claudia Delgado, chef de projet OTGA, avait quitté le Bureau des Projets de la COI pour l'IODE le 15 janvier 2023 et avait pris un nouvel engagement. Son poste avait été mis au concours par l'Institut marin de Flandre le 18 novembre 2022. M. Pissierssens a rendu compte de l'avancement du recrutement*.*
3. M. Pissierssens présente la figure 3 qui montre la situation du personnel entre janvier 2023 et décembre 2025. Cela démontre une incertitude considérable concernant le soutien en personnel pour l'IODE à partir de la mi-2024. Elle montre également les pénuries de personnel non résolues pour l'OBIS.



Figure 3 : Tableau des effectifs IODE 2023-2025

1. Proposé : **Le Comité a remercié le Gouvernement des Flandres (Royaume de Belgique)** de continuer à fournir trois membres du personnel à plein temps au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, et a **invité** le Gouvernement des Flandres (Royaume de Belgique) à poursuivre ce soutien.
2. Proposé : **Le Comité a exprimé sa grande gratitude** au Dr Claudia Delgado qui, en tant que chef de l'équipe OTGA, a transformé l'ancien paradigme de formation du développement professionnel continu (DPC) avec des cours ad hoc en personne dispensés dans un environnement de classe, en un environnement hybride dynamique et inclusif comprenant des cours en personne dispensés dans un réseau croissant de centres de formation régionaux (RTC) et spécialisés (STC) dans le monde entier. **Le Comité a** souhaité au Dr Delgado tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.
3. Proposé : **Le Comité a exprimé sa déception** quant au fait que, malgré plusieurs demandes lors des précédentes sessions du Comité IODE, aucun poste régulier supplémentaire n'a été créé et que d'autres priorités ont été décidées.
4. Proposé : **Le Comité a noté** que l'absence d'un personnel stable au Secrétariat de l'IODE pourrait nuire gravement à la COI et à son IODE car on ne peut plus s'attendre à ce que le financement extrabudgétaire par le(s) principal(aux) donateur(s) de l'IODE assure la viabilité à long terme de ses activités de programme de base telles que l'OBIS mais aussi des nouvelles activités de base de la COI telles que l'ODIS, l'OIH, l'OBPS et autres.
5. Proposé : **Le Comité a exhorté** le Secrétaire exécutif de la COI à fournir du personnel supplémentaire à l'IODE.

### 7.3.2 Stages et détachements

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Peter Pissierssens,** Secrétaire technique de l'IODE. Il a noté avec regret qu'aucun stage ou détachement n'avait été proposé au cours de la dernière période intersessionnelle. Il a également fait référence aux résultats de l'enquête CNDO/UDA qui indiquait que, même si des détachements pouvaient être offerts, ils seraient probablement de courte durée.
2. Proposé : **Le Comité a appelé les États Membres** à envisager un détachement, soit au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, à Ostende, en Belgique, soit en nature (en travaillant depuis leur lieu de travail habituel) afin de renforcer le secrétariat de l'IODE.

## 7.4 RESSOURCES FINANCIÈRES EXTRA-BUDGÉTAIRES CONFIRMÉES

### 7.4.1 Gouvernement de la Flandre (VLIZ)

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Peter Pissierssens,** Secrétaire technique de l'IODE. Il informe le Comité que le Gouvernement des Flandres a décidé en 2021 de mettre fin au soutien financier direct au Bureau des projets de l'IODE à partir de 2022. Cela réduit le budget disponible d'environ 200 000 dollars US/an. Cependant, la mise à disposition de trois membres du personnel local est restée, ainsi que la mise à disposition d'un espace de bureau. Ces contributions sont décrites dans le nouveau protocole d'accord, signé par l’Institut Flamand de la Mer(VLIZ) et la COI en octobre 2022, couvrant la période de janvier 2022 à décembre 2026.
2. Le soutien du Gouvernement Flamand à la COI est également assuré par le biais du Fonds-en-dépôt UNESCO/Flandre pour le soutien des activités de l'UNESCO dans le domaine de la science. Les projets à grande échelle actuellement soutenus sont OceanTeacher Global Academy 2, Ocean InfoHub et PacMAN, et les expéditions eDNA financées conjointement par FUST et le fonds général d'affectation spéciale de la Flandre pour l'UNESCO (FUT). Ces projets prendront fin en juin 2024. Une évaluation externe FUST sera organisée en 2023 et aboutira à deux résultats différents : (a) l'évaluation des auto-évaluations uniques à mi-parcours produites pour chaque projet à grande échelle susmentionné ; (b) l'évaluation du cadre de gouvernance global. La soumission du rapport d'évaluation final sera attendue pour septembre 2023 pour une soumission ultérieure au Gouvernement de la Flandre. En fonction du résultat de l'examen des projets, le Gouvernement flamand peut décider de poursuivre son soutien à la COI et à son IODE.
3. En septembre 2022, l’Institut Flamand de la Mer (VLIZ) et ses organisations partenaires, dont l'IODE, ont emménagé dans un nouveau bâtiment (Jacobsenstraat, Ostende). Le bureau des projets de la COI pour l'IODE est situé au 6èmeétage du bâtiment.
4. Proposé : **Le Comité a remercié** le Gouvernement de la Flandre (Royaume de Belgique) et l’Institut Flamand de la Mer (VLIZ) pour leur soutien qui constitue une contribution essentielle aux ressources nécessaires au programme IODE, et a **appelé** laFlandre et le VLIZ à poursuivre leur soutien.

### 7.4.2. Autres

1. Ce point de l'ordre du jour est introduit par **M. Ward Appeltans,** Secrétariat de l'IODE. La figure 3 (ci-dessous) montre les différentes sources de revenus entre 2016 et 2027. Une augmentation des recettes provenant de la participation à des projets financés par la Commission Européenne est observée à partir de 2023. Comme l'accord FUST actuel (Flandre-UNESCO) prend fin en 2024, on ne sait pas encore si un financement continu sera obtenu de cette source en 2024 et au-delà. Comme mentionné au point 7.2 de l'ordre du jour, le chiffre suppose un scénario BCS pour les revenus du PR pour 2024-2025 et au-delà. Tout financement supplémentaire par le biais de la Décennie de l'Océan n'est pas pris en compte.



Figure 3 : Recettes IODE 2016-2027 par source

1. Proposé : **Le Comité a vivement encouragé les** États Membres de la COI à suivre l'exemple de la Flandre et à établir des accords de fonds-en-dépôt à long terme pour soutenir l'IODE.
2. Proposé : **Le Comité a appelé** ses membres et les institutions mères à impliquer l'IODE dans toute proposition de projet qui comprend des éléments de gestion des données ou de l'information.

## 7.5 AUTRES OPPORTUNITÉS DE RESSOURCES POUR 2023-2025

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Ward Appeltans**. Secrétariat de l'IODE. Il a rappelé qu'en 2022, un financement avait été reçu du Gouvernement Norvégien par le biais de NORAD (500 000 dollars US/an pour des activités liées au développement des capacités) pour certaines activités de l'IODE. Cependant, il n'était pas clair si ce soutien serait maintenu et à quel niveau.

# 8. PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL POUR LA PROCHAINE PÉRIODE INTERSESSION (2023-2025)

## 8.1 PROJETS EN COURS

1. Cette question a été traitée au point 3.3 de l'ordre du jour.

## 8.2 NOUVELLES INITIATIVES

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Greg Reed,** consultant IODE. Il indique que ...

 (ceci sera complété si de nouvelles propositions ont été reçues)

## 8.3 OPPORTUNITÉS DE PROMOTION DE L'IODE 2023-2025

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin,** coprésident de l'IODE. Il a invité les participants à identifier les occasions de présenter les activités de l'IODE au cours des deux prochaines années (par exemple, les conférences internationales).

 (ceci sera complété pendant la session)

## 8.4 PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2023-2024

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Gred Reed,** consultant IODE. Il indique que le groupe de travail de session pour le plan de travail et le budget a préparé un plan de travail et un budget pour 2023 et 2024 sur la base des plans de travail soumis par tous les projets et révisés par le Comité en fonction des ressources disponibles.

(ceci sera complété pendant la session)

Recommandation IODE-XXVII/8.4

Plan de travail et budget de l'IODE 2023-2024

# 9. TOUTE AUTRE QUESTION

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin** sur la base de la contribution du comité au point 2.1 de l'ordre du jour.

(ceci sera complété pendant la session)

# 10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (IODE-XXVIII, 2025)

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco** de **Bruin**, coprésident de l'IODE. Le Comité a été invité à envisager de tenir la réunion au cours du mois de mars 2025, en tenant compte de la nécessité de faire rapport à l'Assemblée de la COI en juin 2025.
2. Les pays qui seraient prêts à accueillir la prochaine session ont été priés d'informer le Secrétariat de l'IODE de leur intention d'accueillir, au plus tard 12 mois avant les dates de la prochaine session, (c'est-à-dire avant mars 2024). Des informations complètes sur les contributions en nature attendues d'un hôte sont disponibles sur demande auprès du Secrétariat de l'IODE.

#  11. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS

1. Le Secrétaire Technique de l'IODE, **M. Peter Pissierssens**, a présenté ce point en se référant au Règlement intérieur de la COI (document IOC/INF-1166), et plus particulièrement à la règle 25, paragraphe 2. Le Secrétaire technique a informé le Comité que, conformément aux règles susmentionnées, les deux coprésidents actuels (Dr Sergey Belov et M. Taco de Bruin) ont accompli deux mandats et doivent donc se retirer.
2. Le Secrétaire Technique de l'IODE a ensuite informé le Comité que la lettre circulaire de la COI n° 2885 (appel à candidatures pour les postes de coprésident du Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) pour la période intersession 2023-2025) avait été publiée le 20 avril 2022.
3. M. Pissierssens a ensuite informé la commission sur les candidatures valides reçues :
* Mme Lotta Fyrberg (Suède)
* Mme Paula Sierra (Colombie)
1. Proposé : **Le Comité a remercié le** Dr Sergey Belov et M. Taco de Bruin pour leur contribution considérable à l'IODE au cours des dernières périodes intersessions, évoquant notamment les défis considérables posés par la pandémie de Covid.
2. Proposé : **Le Comité a élu** Mme Lotta Fyrberg et Mme Paula Sierra comme coprésidentes de l'IODE pour la prochaine période intersession.
3. Les coprésidents entrants se sont brièvement adressés au comité..... cela sera complété pendant la session
4. M. Taco de Bruin, coprésident sortant, s'est adressé à la commission ... cela sera complété au cours de la session.
5. Le Dr Sergey Belov, coprésident sortant, s'est adressé à la commission ... cela sera complété pendant la session.

# 12. PRIX D'ACCOMPLISSEMENT DE L'IODE 2023

*[Note : les prix de l'IODE 2023 seront remis lors d'une cérémonie qui aura lieu pendant la Conférence sur les données océanographiques 2023 et la réception de l'IODE-XXVII, le mardi 21 mars 2023.]*

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par **M. Taco de Bruin**. Il rappelle que les sessions de l'IODE décernent des "IODE Achievement Awards" depuis la vingtième session du Comité de l'IODE en 2009 afin d'exprimer une reconnaissance particulière à certains de ces experts qui ont consacré du temps et des efforts au programme IODE. Entre 2009 et 2021, un total de 36 prix ont été décernés. La cérémonie de remise des prix a traditionnellement eu lieu pendant le dîner ou la réception de la session. Une liste complète des prix décernés lors des sessions précédentes se trouve sur <http://www.iode.org/awards> .
2. M. Taco de Bruin rappelle que le groupe de gestion de l'IODE a décidé de remettre les prix en 2021 "virtuellement" (en nommant les lauréats) lors de l'IODE-XXVI et de les remettre "physiquement" lors de l'IODE-XXVII en 2023.
3. Le groupe de gestion avait également décidé de décerner un prix distinct pour les experts en début de carrière dans le domaine de la gestion des données et de l'information. Il faudrait se mettre d'accord sur les critères. M. de Bruin a indiqué qu'en raison de la lourde charge de travail au cours de la dernière période intersession, aucune action n'avait été entreprise à ce sujet.
4. Les prix d'accomplissement de l'IODE (2023) ont été décernés aux experts suivants, qui ont contribué de manière exceptionnelle au programme IODE en termes de temps et d'efforts :

**-...** cela sera complété pendant la session

**- ...**

1. **Le Comité a exprimé sa grande gratitude** envers (ceci sera complété pendant la session) les membres de la communauté IODE en les remerciant de leurs contributions exceptionnelles pour continuer à construire "notre" IODE.

# 13. ADOPTION DES DÉCISIONS ET DES RECOMMANDATIONS

1. Ce point de l'ordre du jour a été introduit par les deux coprésidents. Le Comité a été invité à adopter les décisions et recommandations qui ont été examinées pendant la session et incluses dans le document d'action.

*[Note : Les décisions et recommandations adoptées seront jointes en annexe au rapport sommaire de la session].*

# 14. ADOPTION DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

1. Proposé : **Le Comité a demandé à** ses coprésidents et au Secrétariat de l'IODE d'apporter les corrections éditoriales nécessaires, en tenant compte des discussions tenues pendant la session.
2. Proposé : **Le Comité a demandé** aux coprésidents de l'IODE de présenter le résumé exécutif à la trente-deuxième session de l'Assemblée de la COI qui aura lieu en juin 2023.

# 15. FERMETURE

*[Note : texte à ajouter après la Session]*

1. Les coprésidents se sont adressés au comité.
2. Les coprésidents ont clôturé la session le vendredi 24 mars à XXXX

[fin du document]